JANVIER 2021

CAHIER
THIONVILLOIS #1

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

DE NOUS À VOUS

Démocratie, que cela signifie au fond ce concept ?
Une manière de vivre ensemble, un choix de gouvernance, un principe ou une philosophie.
Difficile d'en parler, d'y penser quand l'action politique qui nous unit a été mise en veille par l'état d'urgence que nous impose le coronavirus !
Difficile de se rappeler que nos aïeux l'aient pensé en 1789 comme une promesse à plus d'égalité citoyenne grâce aux droits de l'Homme et aux principes fondateurs de notre société que sont « Liberté, Egalité et Fraternité ».

J'entends dire que beaucoup voient notre démocratie comme une vieille dame, disons-le carrément acariâtre et désenchantée, avachie dans une vieille institution, vêtue de vieux oripeaux, la vue altérée par des codes démodés en totale déconnexion de nos usages actuels. J'ai aussi pu entendre que d'autres voient cette démocratie comme un bateau ivre et sans destination, qu'il convient de changer instamment à cause des millions d'urgence à vivre. La question du changement est intéressante mais les modèles que le passé nous rappelle sont plutôt dangereux pour les libertés individuelles que je souhaite voir revenir le plus vite possible dès que la COVID 19 sera maitrisée par le génie humain. Pourtant quelques leçons se rappellent à nous reposant sur le bien fondé des deux principes de citoyenneté que sont la formation pour perpetrer la connaissance et l'information qui nous permet de la partager. Ce Cahier Thionvillois a été pensé sur le deuxième aspect en espérant qu'il vous apportera quelques informations pratiques deux fois par an, sur l'organisation de notre cité.

Personnellement je vois notre démocratie comme une **personne dynamique et courageuse**, avide de savoirs, d'échanges et de discussion, curieuse de l'autre, nourrie par la différence et la complémentarité des talents présents tout autour de nous.
La difficulté, que nous éprouvons en ce moment inédit, peut être une chance pour que notre démocratie puisse se réinventer, **trouver une nouvelle impulsion grâce à notre irrésistible envie de retrouver une vie souriante**.

Pierre CUNY

«La démocratie, c'est le gouvernement du peuple exerçant la souveraineté sans entrave.»

Charles de Gaulle

SOMMAIRE

04 **LES PRINCIPES** DE DÉMOCRATIE Pparticipative

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION 08

12 **LES ÉLUS** RÉFÉRENTS

LE COMITÉ DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 53

58 **D'AUTRES ESPACES** D'EXPRESSION

QUELQUES MOTS DES GROUPES 62

Directeur de publication : Pierre CUNY
Rédacteur en chef : Carol THIL
Directeur éditorial : Alexandra WEBER
Graphisme : Anaïs BINI
Rédacteurs : David DUFFOURC ; Bruno TOUVERON ; Frédéric GAUDINET ; Isabelle REYTE ; Bénédicte JOLY ; Nourredine DOGHMI ; Laurent TSCHIERSCH ; Jenny ARMBRUSTER ; Elisabeth CRABIÉ ; Frédéric HELLICH ; Houssem BELLARA ; Véronique GUERRIERI
Photographie : Stéphane THÉVENIN
Impression : xxxxx
Dépôt légal en cours
Tirage : xxxx
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Fabriqué en France

AU PLUS PROCHE DE VOUS

Le principe de démocratie, dans son étymologie signifie que la souveraineté appartient au peuple puisque nous élisons nos représentants pour gouverner les organisations qui régissent le vivre-ensemble, sécurisent nos arts de vivre, organisent nos savoir-faire pour que s’épanouissent nos savoir-être.

DÉMOCRATIE THIONVILLOISE

Confrontée comme l'ensemble des collectivités à la ***« fatigue démocratique »***, la Ville de Thionville s'est interrogée sur les modalités de la participation des citoyens à la prise de la décision politique.

Nous connaissons deux réalités qui coexistent :

La figure du « citoyen actif » aspirant à une plus grande participation à la politique, au-delà des échéances électorales, ne le bornant pas à se prononcer au moment singulier de l'élection.

La démocratie représentative, fruit de notre histoire est le socle de notre fonctionnement institutionnel. Elle est caractérisée par l'exercice de mandats représentatifs désignés lors des différentes élections.

Le peuple - *demos* - c'est-à-dire les citoyens, remet son pouvoir souverain - *kràtos* - dans les mains de représentants qui l'exercent en son nom.

Quatre principes organisent le fonctionnement de la démocratie représentative selon Bernard Manin :

- L'élection des gouvernants à intervalles réguliers
- L'indépendance relative des gouvernants par rapport à leurs électeurs.
- La liberté d'opinion des citoyens.
- La discussion dans la prise de décision

De façon pragmatique, et sous l'influence de nombreuses réflexions, la Ville estime qu'il est possible d'envisager une **démocratie renforcée**.

A ce titre, la **démocratie participative** doit se concevoir comme un complément utile à la **démocratie représentative**, sans pouvoir s'y substituer. Les procédures décisionnelles doivent ainsi évoluer dans le cadre d'une **démocratie « coopérative »**, où les citoyens et l'ensemble des parties prenantes seraient associés, de façon continue et efficace, à la prise de décision publique.

LE PROJET

- **Mettre en valeur l'importance d'un débat public actif**, ouvert et authentique, via notamment ce cahier,
- Le concevoir et l'organiser progressivement comme le support d'une démocratie renforcée, placée sous le signe du débat ou de la coopération, pouvant **donner sens à l'implication citoyenne** qui, loin de s'opposer au mandat électif, lui fournirait de nouveaux appuis voire un **nouveau souffle**.

LES MOYENS

Définir et mettre en œuvre des procédures, des moyens structurés permettant la « mutualisation de l'information ». La collectivité se donne ainsi la mission d'organiser et de produire le niveau de « **RESPECT DES PERSONNES, DES FAITS, DES IDÉES** », tout en considérant que la démocratie participative ne s'improvise pas. La démocratie proposée ne doit pas être une démocratie d'opinion.

A ce stade, cela suppose donc d'inventer une méthode d'échange ou de dialogue qui permette à la ville de faire participer ses citoyens à son **système de valeurs**, à travers des méthodes participatives favorisant l'exercice de la responsabilité intellectuelle et la prise d'initiative.

La Ville propose son système de valeurs, les citoyens sont en capacité de se l'approprier ou de s'y confronter via différentes formes de participation.

LES OBJECTIFS

- **Informer les citoyens en toute transparence**
- **Permettre une prise de parole en dehors des échéances électorales** et se montrer à l'écoute des citoyens dont les intérêts directs sont engagés.
- **Introduire des enjeux de long terme dans le débat démocratique** : se donner la capacité de créer la profondeur de champ dans laquelle se situent les problématiques dont les effets seront durables pour les citoyens.
- **Concourir à la prise d'initiatives** : Cette *«multiplication à l'infini les occasions d'agir ensemble et de leur faire sentir tous les jours qu'ils dépendent les uns des autres»* chère à Alexis de Tocqueville *(1835-1840 - De la Démocratie en Amérique)*. L'enjeu principal de la participation porte en effet sur la formation d'une citoyenneté active et informée. La finalité de la participation se retrouvera dans les multiples initiatives qui cherchent à renforcer les capacités d'expression et d'action de leurs participants hors de l'initiative des pouvoirs publics.

LA MÉTHODE

1. **Informer le citoyen**
2. **Accompagner le citoyen**
3. **Relayer les demandes ou les initiatives auprès des services de la Ville**
4. **Faciliter la mise en oeuvre des actions proposées**
5. **Garantir une réponse au citoyen**

THIONVILLE

UNE VILLE LABELLISÉE MARIANNE

Le label Marianne marque la reconnaissance par un organisme tiers du respect du référentiel Marianne. Pour les usagers, c'est une garantie de la qualité des services qui lui sont rendus.

Les enjeux de la démarche qualité

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL

FACILITER L'ACCÈS AUX DÉMARCHES

Les élus référents avec vous

C'est renforcer la confiance et la transparence pour un usager citoyen au coeur du fonctionnement municipal

Associer les usagers et mieux prendre en compter leurs attentes et leurs besoins en matière de simplification administrative, la Ville de Thionville s'appuie sur la mise en place d'un panel d'usagers représentatifs.

Vous souhaitez participer à l'expérience
Adressez-nous votre candidature à qualite@mairie-thionville.fr

SERVICE ACCUEIL ET DÉMARCHE QUALITÉ

Certaines démarches ne nécessitent pas de passer par votre élu référent.

Ces démarches peuvent se faire directement en ligne et seront traitées par les services de la Ville depuis le site web **www.thionville.fr**

En passant par l'**application mobile Ville de Thionville** rubrique «signaler»

> Le signalement peut également être effectué **par téléphone au 0800 830 825** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h ou **en vous présentant à l'Hôtel de Ville**, bâtiment A, service Accueil et Démarche Qualité de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les services de la Ville ont établi une liste de signalements pour lesquels une intervention est garantie sous 10 jours maximum

- Dépôt sauvage sur le domaine public
- Eclairage ou anomalie
- Feux tricolores et feux piétons
- Nettoiement des trottoirs
- Ramassage des feuilles
- Nettoiement des déjections canines et absence de sacs dans les canisettes
- Nids de poule
- Jets de matière sur la voie publique
- Mise en sécurité des aires de jeux ou du mobilier urbain
- Branches ou arbres dangereux sur la voie publique
- Gêne ou danger d'un chantier
- Animal mort sur la voie publique
- Risque de péril d'un immeuble

LES INSTANCES
DÉMOCRATIQUES ET PARTICIPATIVES

LE CONSEIL MUNCIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL est une assemblée de conseillers élus au **suffrage universel par les électeurs de la commune**. Il respecte les règles du Code Général des Collectivités Territoriales qui définissent les rôles, les attributions, les droits et devoirs de chacun.

LE BUREAU MUNICIPAL

Le BUREAU MUNICIPAL est une instance non officielle présidée par le Maire qui dans son rôle d'autorité exécutive s'entoure de ses adjoints et de ses collaborateurs pour préparer les décisions. Cette instance met en oeuvre les décisions dans le cadre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL. Le BUREAU MUNICIPAL se réunit une fois par semaine.

LES COMMISSIONS

Les COMMISSIONS COMMUNALES sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. **Elles sont lieu de travail et d'étude**. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibération, les affaires de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Véritable élément de démocratie participative et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES apporte aux citoyens une connaissance de la vie locale et des institutions.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux délégués organisent des réunions publiques tous les deux mois pour **présenter les actions municipales**, les projets en cours et à venir et discuter des problématiques rencontrées par les habitants.

CONSEILS CITOYENS

Les CONSEILS CITOYENS ont pour objectif de réunir les habitants des quartiers urbains et les acteurs locaux pour déployer des projets utiles à la collectivité. Deux conseils citoyens sont déjà actifs, l'un à la Côtes des Roses et l'autre à Saint-Pierre la Milliaire.

UNE VILLE & DES VILLAGES

HOTEL VILLE
LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE
RF

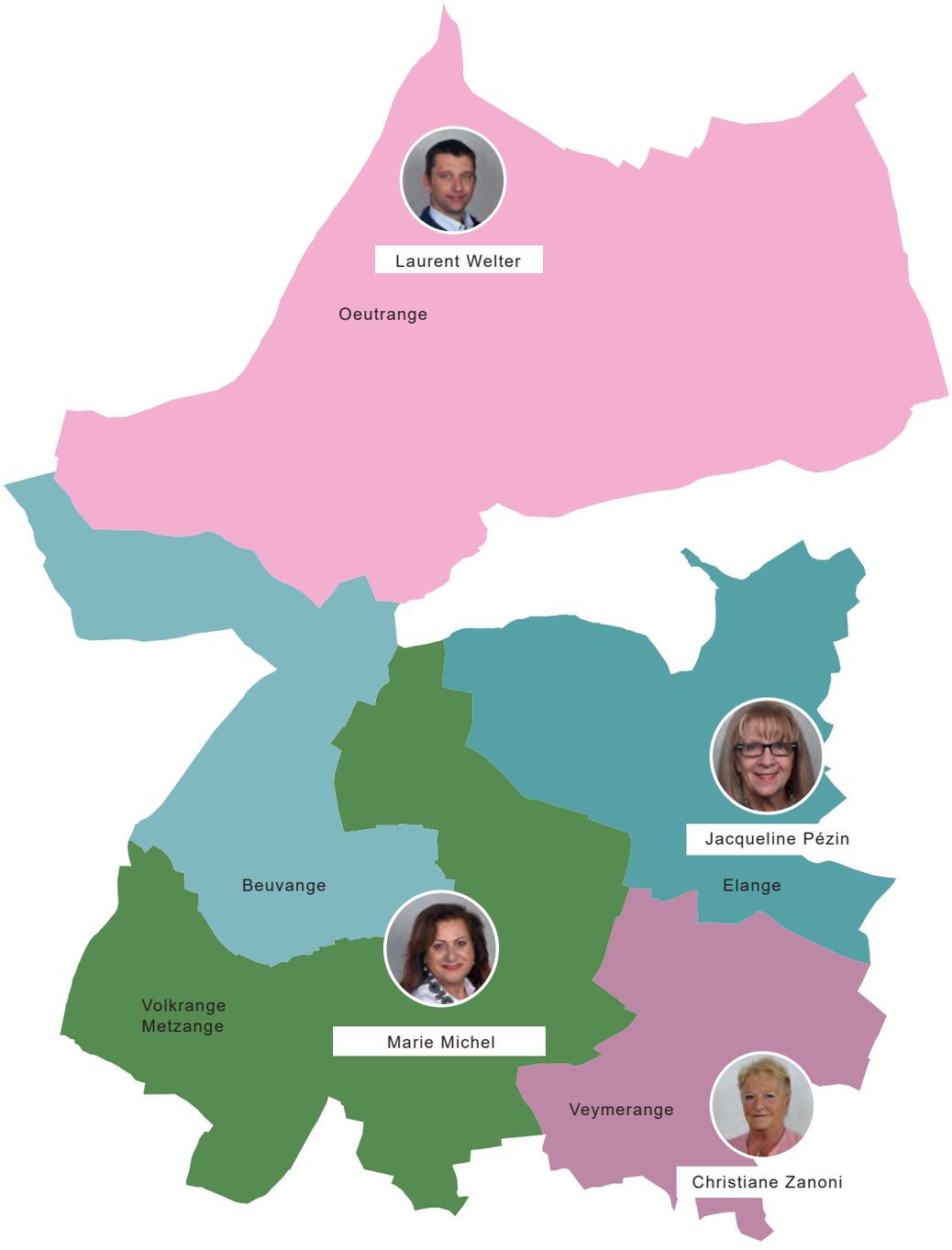

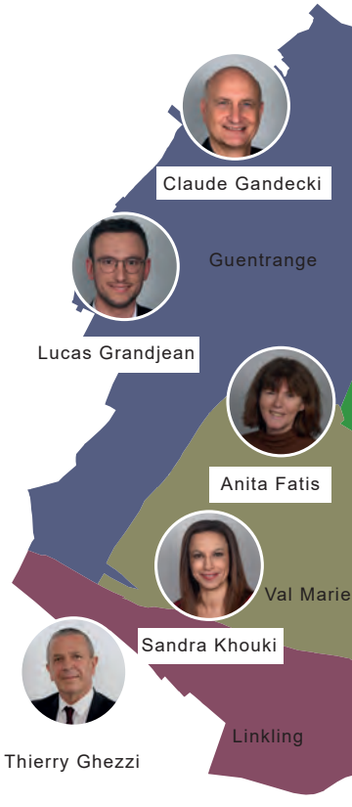

VOS ÉLUS RÉFÉRENTS

Consulter la carte interactive

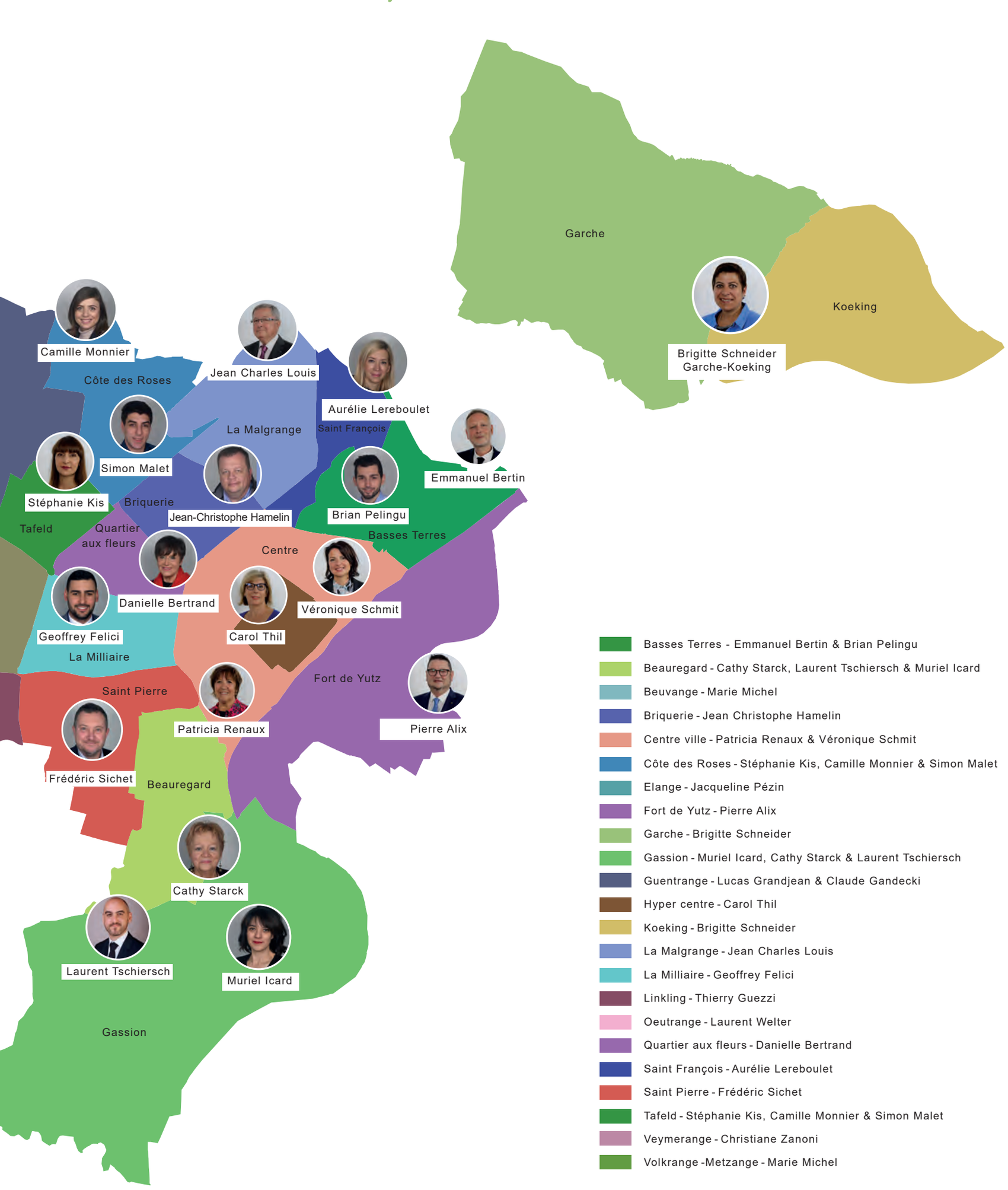
Garche
Koeking
Brigitte Schneider
Garche-Koeking
Camille Monnier
Jean Charles Louis
Côte des Roses
Aurélie Lereboulet
Saint François
La Malgrange
Simon Malet
Emmanuel Bertin
Stéphanie Kis
Briquerie
Jean-Christophe Hamelin
Brian Pelingu
Tafeld
Quartier
aux fleurs
Basses Terres
Centre
Danielle Bertrand
Véronique Schmit
Geoffrey Felici
Carol Thil
La Milliaire
Fort de Yutz
Saint Pierre
Patricia Renaux
Pierre Alix
Frédéric Sichet
Beauregard
Cathy Starck
Laurent Tschiersch
Muriel Icard
Gassion
Basses Terres - Emmanuel Bertin & Brian Pelingu
Beauregard - Cathy Starck, Laurent Tschiersch & Muriel Icard
Beuvange - Marie Michel
Briquerie - Jean Christophe Hamelin
Centre ville - Patricia Renaux & Véronique Schmit
Côte des Roses - Stéphanie Kis, Camille Monnier & Simon Malet
Elange - Jacqueline Pézin
Fort de Yutz - Pierre Alix
Garche - Brigitte Schneider
Gassion - Muriel Icard, Cathy Starck & Laurent Tschiersch
Guentrange - Lucas Grandjean & Claude Gandecki
Hyper centre - Carol Thil
Koeking - Brigitte Schneider
La Malgrange - Jean Charles Louis
La Milliaire - Geoffrey Felici
Linkling - Thierry Guezzi
Oeutrange - Laurent Welter
Quartier aux fleurs - Danielle Bertrand
Saint François - Aurélie Lereboulet
Saint Pierre - Frédéric Sichet
Tafeld - Stéphanie Kis, Camille Monnier & Simon Malet
Veymerange - Christiane Zanoni
Volkrange -Metzange - Marie Michel

THIONVILLE

COEUR DE VILLE

L'histoire du centre-ville et de l'hyper centre se confond avec celle de Thionville qui conservera peu ou prou une physionomie quasi-égale entre le Moyen-Âge et le tout début du XXe s.. En effet, la ville sera durant près de 800 ans contrainte par ses remparts, qu'ils soient médiévaux ou de l'époque moderne. Les rues et places portent encore les souvenirs, bons et mauvais, d'une cité dont les origines remontent au VIIIe siècle, et qui deviendra successivement résidence impériale de Charlemagne, siège de prévôté des comtes et ducs de Luxembourg et première conquête du roi soleil Louis XIV. En 1870, la citadelle qui avait tant résisté au cours des siècles doit se soumettre au roi de Prusse. Elle deviendra Diedenhofen pour 48 années ; réoccupée en 1940, elle recouvrera la liberté en septembre 1944 grâce à l'héroïsme des troupes du général Patton.

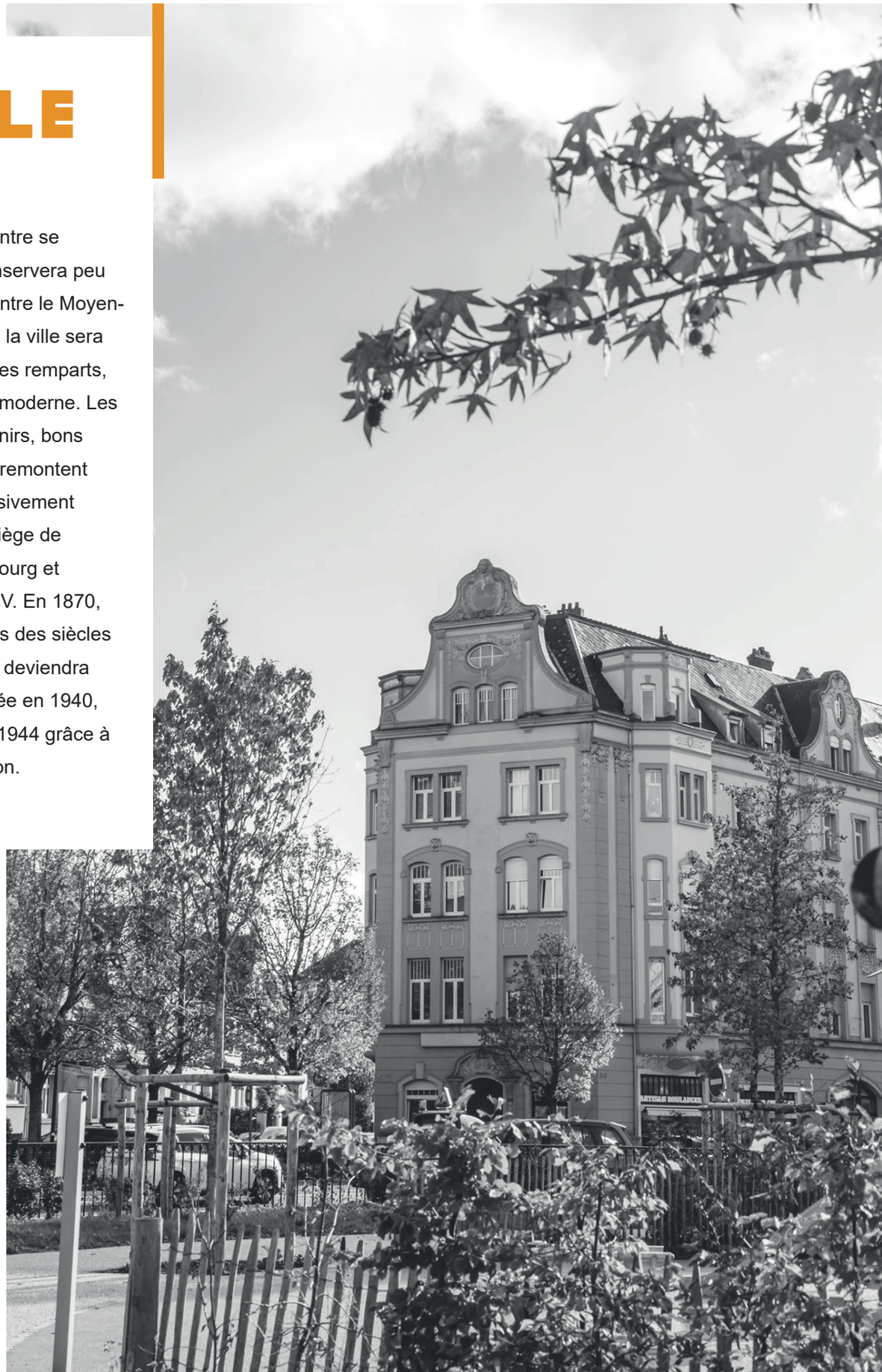

LES QUARTIERS

PRÉFECTURE

PATRIMOINE PUBLIC :

Conservatoire *1927 (complété par le même architecte en 1947*)
Statue de Merlin *(Rond Point Merlin, 1957)*
Statue Union *(Square Jean Marie Pelt 2006)*
Statues dépôt de l'état Sanglier : Parc Wilson

PATRIMOINE PRIVÉ :

La Poste (*immeuble néo-Renaissance, copie d'une poste construite à Berlin - 1907)*
Immeuble Art Nouveau (*Rue d'Angleterre - 1903)*
Garage Art Déco actuel Auchan (*Place Marie-Louise 1935)*
Immeuble Monopole style art Déco (*Rue Joffre 1931)*
Villa de style architecture paquebot (*Rue de Castelnau- 1937)*
Villa d'architecte (*Boulevard Jeanne d'Arc -1932)*
Immeubles Art Moderne (*Rue Chateaubriant - 1936)*

FOCH

PATRIMOINE PUBLIC :

Caserne Griesberg - XIXème siècle
Statues dépôt ville de Paris

SYNAGOGUE

PATRIMOINE PUBLIC :

Synagogue (*1954/58)*
Statues Ville de Paris : Victor Hugo *(1908)*

PARC NAPOLÉON

PATRIMOINE PUBLIC :

Lycée Charlemagne (*style néobaroque 1910 / 1933)*
Immeuble OPHLM *(Avenue Albert Premier 1930)*
Statues dépôt de l'état : Femme drapée *(Square René Schwartz 1941),* buste de Napoléon *(Parc Napoléon XIXe)*

PATRIMOINE PRIVÉ :

Immeubles de style néo-gothiques
Immeuble de style néo-Renaissance
Immeuble de style Art Nouveau
Clinique Sainte Élisabeth de style néo-roman
Immeuble de style Art Déco

PATRIMOINE

HYPER CENTRE

PUBLIC

Architecture : Tour aux Puces (donjon du château des comtes de Luxembourg – XI-XIIe - MH), Hôtel de ville (ancien couvent des Clarisses – 1665-1695 - MH), Hôtel de Raville (XVe – XVIIIe - MH), Hôtel d'Elz (tribunal – XVIe - MH), Tour jumelles (porche d'entrée du château des comtes de Luxembourg – XIVe - XVIe), église Saint Maximin (1760 – MH) , Bastions place du Luxembourg et place de la République (XVIIe) - éléments architecturaux de l'ancien couvent des Capucins (entrée du centre commercial, arc de la chapelle - XVIIIe), Beffroi (XIVe / XVII), arcades et élévation place Anne Grommerch (XVe - XVIe), ancien cinéma Scala (style Art Déco – 1932) – Temple (1888)

Monuments : Autel de la patrie (1796 – MH)

Statue : Bas-relief Notre-Dame du Luxembourg (sur le beffroi – XVIIIe)

Stèles : stèle du 60e anniversaire de la Libération (Moselle River - Quai Marchal - 2004), stèle du 70e anniversaire de la Libération (Sylvain Diwo - quai Marchal – 2014)

Calvaire : croix chemin de halage (1954)

Autres : orgues de l'église Saint Maximin (XVIIIe – en cours de classement MH) – maître autel de l'église Saint Maximin (1742/43 – MH) – statues Saint Pierre et saint Paul (XVIIIe – MH).

PRIVÉ

Architecture : façades médiévales avec tourelles d'escalier (rue de la Tour – XVIe), tourelle médiévale de style gothique (place Anne Grommerch – XVe), linteau portant l'inscription « escolle » (place de l'Eglise – XVIIIe), construction Renaissance avec ajout néo-roman (rue de la Poterne - XVIe / années 1880/1900), linteau de gantier (rue de Jemmapes – XVe), blason aux 3 lièvres (place Grommerch– XVe)

Statues : statue d'homme noir (enseigne d'un bureau de tabac, place au Bois- 1913), statue du Munchner Kind'l et la niche qui l'abrite (enseigne d'un café, rue Neuve - 1910), statuette de Saint Nicolas (rue du Mersch - XVIIIe), statuette de Vierge dans une niche (place du Luxembourg – 1681), Notre-Dame de Bonsecours dans une niche (rue du Quartier – 1706)

Autres : cuvettes destinées à recevoir un appareil de levage : mufle de lion (rue de la Paroisse – XVIe), tête d'homme (impasse des Augustins - XVIIIe).

VOS ÉLUES RÉFÉRENTES

NAPOLÉON – FOCH – SYNAGOGUE

VÉRONIQUE SCHMIT
PREMIÈRE ADJOINTE À LA JEUNESSE ET AU SPORT
v.schmit@mairie-thionville.fr

PRÉFECTURE

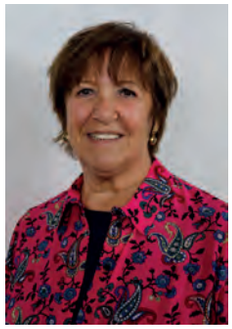

PATRICIA RENAUX
ADJOINTE À LA TRANSISTION ÉCOLOGIQUE ET AU CADRE DE VIE
p.renaux@mairie-thionville.fr

HYPER CENTRE

CAROL THIL
ADJOINTE À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
c.thil@mairie-thionville.fr

LES SERVICES DU COEUR DE VILLE

HÔTEL DE VILLE
DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ
PALAIS DE JUSTICE
EGLISE
OFFICE DU TOURISME
SERVICES DE SANTÉ
JARDINS ET PARCS PUBLICS
ECOLES PRIMAIRES
ECOLES MATERNELLES
CRÈCHES ET GARDERIES
LYCÉES
ESPACE SAINT NICOLAS
MUSÉE
ARCHIVES MUNICIPALES
SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
CONSERVATOIRE
THÉÂTRE
CINÉMA
COMMISSARIAT DE POLICE
GYMNASE
CCAS
PUZZL
SOUS PRÉFECTURE

BASSES TERRES

LES SERVICES DE MON QUARTIER

ECOLE MATERNELLE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ

MULTI-ACCUEIL

// MES ÉLUS RÉFÉRENTS BASSES TERRES

EMMANUEL BERTIN

ADJOINT À L'EDUCATION, AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET RESSOURCES HUMAINES

e.bertin@mairie-thionville.fr

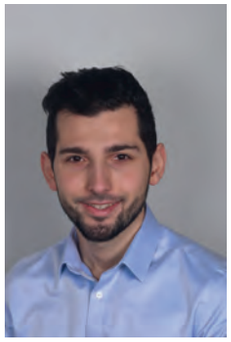

BRIAN PELINGU

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE ET À LA VIE ÉTUDIANTE

b.pelingu@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

PATRIMOINE PUBLIC :

1 maison de style Art Déco

Halte-garderie les Coccinelles boulevard Charlemagne -1933

Une stèle en hommage au Général Patton

place Patton - 1953

PATRIMOINE PRIVÉ :

Tour Charlemagne

premier immeuble de grande hauteur accompagné d'un espace commercial rue Albert Ier à Thionville 1954,

3 maisons de style néo-régionalisme

place Patton - années 1930

Maison Art Moderne

boulevard Charlemagne - 1938

ensemble de 6 maisons dit lotissement « Berckenheier »

avenue Albert 1er - 1912-1914

SQUARE PATTON

BASSES TERRES

RUES BASSES TERRES

Avenue Albert 1er, Rue Berthe au Grand Pied, Rue des Carolingiens, Impasse du Cheval de Bois, Rue Christophe Colomb, Rue des Corporations, Chemin des déportés et Résistants, Avenue de Douai, Impasse Durandal, impasse Ermesinde, Rue des Laminoirs, Rue Lyautey, Route de Manom, Rue Montluc, Rue du Parc, Place du Général Patton, Rue Pépin Le Bref, Rue des Près de Brouck, Place Roland, Rue du Commandant Sigoyer, Impasse du Téméraire

Le quartier des Basses Terres, en allemand « Niederfeld », fut durant de longues années un rempart naturel de la forteresse de Thionville, régulièrement envahi par les crues récurrente de la Moselle. Les gigantesques travaux entamés au début du XXe siècle ont permis de drainer les eaux stagnantes et d'aménager les bases d'un futur quartier d'extension de la ville. En 1954, le premier building de Thionville (387 mètres) y sort de terre : il s'agit de la Tour « Charlemagne » en briques rouges apparentes. Deux ans plus tard, ce sont les tours « Roland » qui s'élèvent dans ce nouveau quartier des Trente Glorieuses. Des maisons individuelles et de ville côtoient de grands ensembles horizontaux et verticaux dans un quartier destiné à l'origine aux sidérurgistes du laminoir tout proche.

BEAUREGARD ET GASSION

// VOS ÉLUS RÉFÉRENTS BEAUREGARD-LE GASSION

LAURENT TSCHIERSCH

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AUX NOUVELLES MOBILITÉS

l.tschiersch@mairie-thionville.fr

MURIEL BOUCHERON-ICARD

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, AUX ACTIONS ÉDUCATIVES EN MILIEU SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

m.icard@mairie-thionville.fr

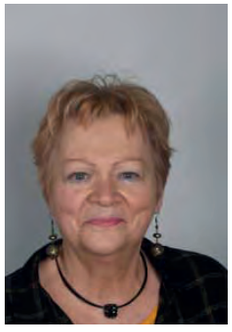

CATHY STARCK

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

c.starck@mairie-thionville.fr

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES

ACCUEIL PROFESSIONNEL DE LA POSTE

CRÊCHE

ECOLES

PATRIMOINE

BEAUREGARD

PATRIMOINE PUBLIC :

architecture : école primaire (rue de Verdun - 1903), 1 bâtiment industriel Art Déco (rue de la scierie, 1930)
calvaire :calvaire (devant le cimetière – XVIIIe)
Statue : statue d'ange provenant d'une ancienne tombe (cimetière - Bohr – fin XIXe)
Cimetière : croix de cimetière et tombeau de l'abbé François Doyen (C. Haas - 1912)

PATRIMOINE PRIVÉ :

architecture : église Saint Joseph et Saint Louis (1867/69 – 1899)
autres : chemin de croix et peintures murales de Jean Engel (église Saint Joseph - 1905), vitraux (église Saint Joseph – Pierre Klopp - années 1958), maître-autel (Frère Arnould – 1867/69)
Cimetière : chapelle funéraire de style néo-gothique (1925), chapelle funéraire de style néo-gothique (Legrand – 1901), château d'eau (1886)

GASSION

PATRIMOINE PUBLIC :

Borne de la voie de la Liberté

PATRIMOINE PRIVÉ :

Une villa néobaroque (route de Metz-1901)

ECOLE BEAUREGARD

BEAUREGARD LE GASSION

// RUES BEAUREGARD LE GASSION

Rue de l'Ancien Champ de Foire, Impasse de l'Ancien Octroi, Rue de l'Ancienne Gare, Viaduc de Beauregard, Square Bir Hakeim, Rue Saint Charles, Impasse des Charpentiers, Rue du Château d'Eau, Rue de la Daucherie, Rue Dupoint des Loges, Rue Sainte Elisabeth, Impasse Saint Eloi, Rue des Etangs, Rue des Grères, Rue des Grains, Rue Maréchal Joffre, Cours de Lattre De Tassigny, Rue Laydecker, Promenade Leclerc, Rue général Lecomte, Chemin du Leidt, Rue de Longwy, Route de Metz, Rue des pas perdus, Chemin des Peupliers, Rue de la Scierie, Rue des Soeurs, Rue des Tanneurs, Rue de Verdun. Impasse des Anciens Hauts Fourneaux, allée du Château de Gassion, moulin de Daspich, route de la Digue, chemin du Leidt, route de Metz, impasse du Viaduc.

GASSION

Jean de Gassion (1609-1647), maître de camp général de la cavalerie, participe au siège de Thionville mené par le prince de Condé en 1643. Blessé à la tête, il se fait soigner à la ferme de Neuerbourg qui portera ensuite son nom, le "château de Gassion". Thionville, première conquête du règne du roi Louis XIV, devient alors française. Il recevra en récompense de cette campagne militaire le bâton de maréchal à l'âge de 34 ans.

La fin du XIXe siècle verra l'installation d'une usine sidérurgique, la « Karlshütte », littéralement « l'usine Charles ». Devenue Usinor Thionville en 1966, le complexe industriel ferme définitivement ses portes en 1977 avant d'être démantelé.

BEAUREGARD

Durant des siècles, le hameau de Beauregard abritait des cultures maraichères. Au XIXe siècle, le quartier prend de l'importance avec l'aménagement de la première gare de Thionville (1854). A la même époque, deux institutions s'y installent, l'école ménagère et celle des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ces derniers entament en 1867 la construction d'une chapelle qui deviendra église paroissiale en 1899. En 1886, l'adduction d'eau potable pour Thionville impose la construction d'un château d'eau monumental de 32 mètres. En 1974, l'achèvement de l'autoroute A31 vers Thionville voit la finalisation du viaduc qui

BRIQUERIE & QUARTIER AUX FLEURS

// MES ÉLUS RÉFÉRENTS BRIQUERIE ET QUARTIER AUX FLEURS

BRIQUERIE

JEAN-CHRISTOPHE HAMELIN

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA PRÉVENTION SANITAIRE, À L'ENVIRONNEMENT SANITAIRE ET À LA FORÊT COMMUNALE

jc.hamelin@mairie-thionville.fr

QUARTIER AUX FLEURS

DANIELLE BERTRAND

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AUX SENIORS

d.bertrand@mairie-thionville.fr

LES SERVICES DE MON QUARTIER

Briquerie

DIVERS COMMERCES

LYCÉE PROFESSIONNEL

CRÊCHE

CLINIQUE DE SANTÉ MENTALE

Quartier aux fleurs

ÉCOLE

LYCÉE

DIVERS COMMERCES

QUARTIER AUX FLEURS

PATRIMOINE

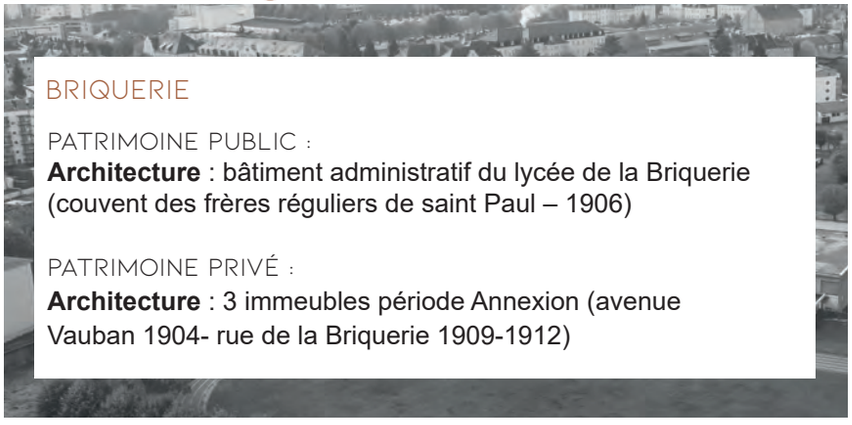

BRIQUERIE

PATRIMOINE PUBLIC :

Architecture : bâtiment administratif du lycée de la Briquerie (couvent des frères réguliers de saint Paul – 1906)

PATRIMOINE PRIVÉ :

Architecture : 3 immeubles période Annexion (avenue Vauban 1904- rue de la Briquerie 1909-1912)

IMAGE DE DRONE

BRIQUERIE QUARTIER AUX FLEURS

// RUES DES QUARTIERS

Quartier Briquerie
Rue d'Athène, impasse du Bois joli, rue de Boismortier, route de la Briquerie, rue de Carthage, rue de la Garenne, rue Mozart, chaussée d'Océanie, chemin de la Pomperie, rue des Pyramides, cours de Rome, rue de la Sablière, rue du docteur Albert Schweitzer.

Quartier aux fleurs
rue du Chardon, place aux fleurs, route de Guentrange, allée de la Libération, parc Nelson Mandela, rue des Marguerites, rue du Muguet, passage de la Petite Saison, rue des Roses.

BRIQUERIE

Le quartier de la Briquerie prend sa source au XVIe siècle lorsqu'une briqueterie y fut construite afin de produire les éléments indispensables à la construction des remparts de Thionville. La ville est à cette époque sous la domination des Habsbourg. Les matériaux sortis des fours du lieu-dit sont encore visibles sur les éléments fortifiés épargnés par les travaux de démantèlement des remparts du début du XXe siècle, à savoir les bastions Luxembourg et République de front de Moselle.

QUARTIER AUX FLEURS

Le quartier aux fleurs reprend la traduction du lieu-dit « Blumengarten ». Longé au sud par le Ring imaginé par Josef Stübben en 1902, le quartier prend son essor dans l'immédiat après-guerre avec la construction d'habitations individuelles. Les rues vont être dénommées par des fleurs régionales.

CÔTE DES ROSES & TAFELD

// VOS ÉLUS RÉFÉRENTS CÔTE DES ROSES TAFELD

STÉPHANIE KIS
ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, POLITIQUE DE LA VILLE, LOGEMENT ET EMPLOI
s.kis@mairie-thionville.fr

CAMILLE MONNIER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
c.monnier@mairie-thionville.fr

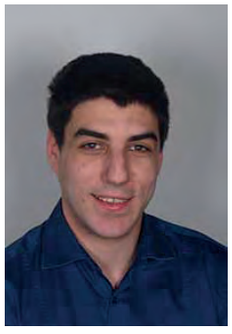

SIMON MALET
CONSEILLER MUNICIPAL
s.malet@mairie-thionville.fr

LES SERVICES DE MON QUARTIER

Côte des roses

SERVICE D'URGENCE DU CHR METZ-THIONVILLE
MAISON MÉDICALE DE GARDE
IFSI & IFAS
DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Tafeld

DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ
SSR & HÔPITAL GÉRIATRIQUE

HÔPITAL LE KEM

PATRIMOINE

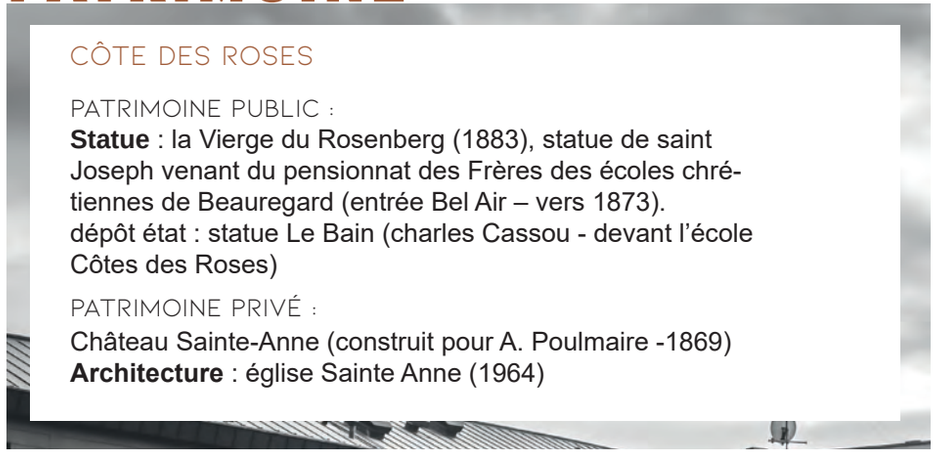

CÔTE DES ROSES

PATRIMOINE PUBLIC :
Statue : la Vierge du Rosenberg (1883), statue de saint Joseph venant du pensionnat des Frères des écoles chrétiennes de Beauregard (entrée Bel Air – vers 1873).
dépôt état : statue Le Bain (charles Cassou - devant l'école Côtes des Roses)

PATRIMOINE PRIVÉ :
Château Sainte-Anne (construit pour A. Poulmaire -1869)
Architecture : église Sainte Anne (1964)

IMAGE DE DRONE

CÔTE DES ROSES TAFELD

// RUES DES QUARTIERS

Côte des roses
Rue Saint Barbe, Impasse de la Becasse, Allée Bel Air, rue Boileau, rue Bossuet, impasse de la Caille, rue Château Jeannot, rue du Chevreuil, rue Corneille, Chemin du Côteau, rue du Faisan, square Fénélon; rue du Friscaty, rue Saint Hubert, descente du Klopp, rue Jean de la La Fontaine, rue Henriette Lenternier; rue Marivaux, rue Molière, rue de la Perdrix, impasse Charles Perrault, rue du Pic Vert, rue Racine, impasse du Renard, impasse du Sanglier, rue de Sévigné, impasse du Vignoble.

Tafeld
Chaussée d'Asie, rue de la Céramique, impasse Colbert, impasse Dinot, route de Guentrange, rue Nicolas Hentz, rue Mathias Kleffert, impasse de la Poterie, rue Nicolas Probst, boucle Michel Quarante, rue Jacques Rolly, allée de la Terrasse.

Le nom du lieu-dit « Rosenberg », littéralement la « montagne des roses », ou « la côte des roses » serait issu d'une mauvaise traduction du XIXe siècle. Avant la Révolution l'endroit était appelé « Im Rössgen » du fait d'une activité de rouissage du lin et du chanvre. A partir de 1955, un quartier composé de 256 logements voit le jour, auquel s'adjoindra la construction d'un nouvel hôpital en 1968. Le quartier bénéficie depuis une quinzaine d'années d'une rénovation dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

« Tafeld » est un lieu-dit indiquant une forme de relief. Une superficie horizontale élevée est la Tafel, expression contenue dans le Tafelweg de Lidrezing en 1606, le chemin vers la hauteur plane, parfois réservé à la vigne. Cette description correspond à la topographie de ce lieu-dit, c'est-à-dire une ancienne terrasse d'alluvions surplombant la zone inondable de Thionville.

FORT DE YUTZ COURONNE

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES

GARE SNCF

// VOTRE ÉLU RÉFÉRENT

PIERRE ALIX

ADJOINT À ETAT CIVIL, MARIAGES ET SERVICES À LA POPULATION

p.alix@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

PATRIMOINE PUBLIC :

Porte de Sarrelouis (XVIIIe MH), Pont Ecluse sud (XVIIIe MH), fortifications, casemates, anciennes casernes de cavalerie (1850-1860), ancien manège (XIXe s.), la gare (1878)

PATRIMOINE PRIVÉ :

immeuble L'Européen (Lanfranco Virgili -1962)

PONT BOULEVARD ROBERT SCHUMAN

COURONNE

FORT DE YUTZ

// RUES DU QUARTIER

Rue des Abattoirs, Pont des Alliés, Rue des Artisans, Chemin des Bains, rue du chemin de fer, rue Cormontaigne, rue du Couronné, rue des Ecluses, rue des Fossés, place de la Gare, avenue Gabriel Lippman, esplanade Jean Moulin, boulevard Robert Schuman, rue des Trois Hussards, place Simone Veil.

Au XVIIIe s., l'ingénieur Louis de Cormontaigne va développer les fortifications de Thionville sur la rive droite de la Moselle. La forme de ces espaces défensifs, prenant appui sur le pont traversant la rivière, prennent la forme d'une couronne d'où le nom de Couronné. La ville gagne près d'un tiers de sa superficie au profit des militaires. L'accès rive droite se fera désormais par une entrée magistrale, la porte royale de Sarrelouis, caractérisée par la simplicité de ses décors, ses sculptures se limitant aux moulures des frontons et des corniches. Afin de prévenir les inondations récurrentes de la cité dues à une Moselle très capricieuse, Cormontaigne imagine également le percement d'un canal de dérivation et un système de pont-écluses servant à jouer sur les flux de la rivière. Ces ouvrages sont véritablement des merveilles de l'architecture militaire de ce siècle.

GUENTRANGE

LES SERVICES DE MON QUARTIER

STADE OMNISPORTS

DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ

CASERNE DES SAPEURS POMPIERS

FORT DE GUENTRANGE

// MES ÉLUS RÉFÉRENTS GUENTRANGE

LUCAS GRANDJEAN

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À L'INNOVATION ET AUX USAGES NUMÉRIQUES

l.grandjean@mairie-thionville.fr

CLAUDE GANDECKI

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU NUMÉRIQUE

c.gandecki@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

PATRIMOINE PUBLIC :

Architecture : église Saint-Urbain (1866), Fort de Guentrange (1906)
Calvaires : rue Guérin de Waldersbach – 1692 / rue St Hubert – XVIIe / rue du Crève Coeur – XVIe / ravin du Crève Coeur – XVI-XVIIe / sentier des amoureux – 1596 / rue du château-Jeannot – XVI-XIXe)
monument aux morts (cimetière)
Autres : Pressoir à bascule (XVIIIe s. / 1801), Maître-autel de l'église Saint Urbain (provient du couvent des Capucins – XVIIIe complété en 1866 et 1910)

PATRIMOINE PRIVÉ :

Architecture : maison de vigneron (rue Guérin de Waldersbach), maison d'ouvrier agricole (montée du calvaire – XVIIIe), maison de maître dite le Hasenhoff (rue Guérin de Waldersbach - 1790 – pigeonnier XVIe), maison de maître dite du Hof (rue saint Urbain – 1750/56- MH)
Calvaire : (rue de Guérin de Waldersbach – 1893 / Allée des Bosquets – 1748)
Statue : statuette de clarisse (rue de la Guinguette – XVIIe)

IMAGE DEPUIS UN VOL EN MONTGOLFIÈRE

GUENTRANGE

RUES DE GUENTRANGE

rue Charles Abel, sentier des Amoureux, impasse des Aveliniers, sentier du Bosquet, montée du Calvaire, impasse de la Censière, impasse de la Cerisaie, rue Chanteclerc, rue château Jeannot, chemin du Chaudebourg, impasse du Chevrefeuille, rue de la Cochelle, impasse de la côte Brune, sentier des Coucous, senter Creux, ravin du Crêve Coeur, route du Crêve Coeur, grimpette des Eglantiers, sentier des Enclos, impasse des Epis d'Or, Venelle des Escargots, charmille des Flaneurs, chemin du Fort, rue de la Frontière, impasse des Giroflées, impasse des Glycines, venelle sous Grande Côté, chemin de la Guinguette, montée des Herbages, clos des Jachères, chemin du Kem, boucle Lamartine, boucle des Lièvres, raidillon du Manoir, sentier des Mirabelles rue des Muriers, chemin des Ouvrages, chemin des Patures, rue Jean Pierre Pêcheur, sentier perdu, rue des Pesserailles, allée des Platanes, chemin du Pressoir, piste aux Prunes, impasse des Ravenelles, rue du Roc Fleuri, route des Romains, impasse de la Romance, impasse de la Rosée, rue de Saintignon,rue Célestin Schivre, rue Jean Baptiste Spire, route de la Sportive, sente du Terrier, rue Saint Urbain, clos des Vendangeurs, rue Guérin de Waldersbach

Si Guentrange n'a jamais été une commune, au sens administratif du terme, l'histoire de ce quartier singulier de Thionville est intimement liée à la culture de la vigne. Si depuis les Romains on apprécie le breuvage issu des cépages établis à flanc de Moselle, la viticulture à Guentrange est attribuée à l'empereur Charlemagne. Il n'est pas étonnant que le saint patron du lieu soit saint Urbain, pape du IIIe siècle de notre ère qui, persécuté, dût son salut à une vigne où il put se cacher.

La vigne est florissante à Guentrange. Malheureusement, à l'instar de bien d'autres domaines, le vignoble sera touché par l'épidémie de phylloxéra qui touche la Moselle dès 1876. Les autorités allemandes tenteront d'endiguer le mal mais au retour à la France, en 1918, le vin mosellan n'a plus de débouchés : il perd ses clients allemands et peine à se vendre en France. Guentrange se tourne alors vers la culture arboricole pour quelques années. De nos jours, c'est un quartier résidentiel prisé sur les hauteurs de la ville : ses ruelles et sentiers en font un lieu privilégié pour la promenade et le sentier des vignerons, au départ de la rue du Kem, rappelle le passé prestigieux du vin éponyme.

Enfin, le quartier verra en 1906 l'installation de la pièce maitresse du dispositif de défense de l'Empire allemand, à savoir La Feste Obergentringen qui domine Thionville de 200 mètres, propriété de la Ville depuis 1971.

LA MALGRANGE & SAINT FRANÇOIS

// MES ÉLUS RÉFÉRENTS LA MALGRANGE ET SAINT FRANÇOIS

LA MALGRANGE

JEAN-CHARLES LOUIS
ADJOINT FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
jc.louis@mairie-thionville.fr

SAINT FRANÇOIS

AURELIE LEREBOULET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
a.lereboulet@mairie-thionville.fr

LES SERVICES DE MON QUARTIER

La Malgrange

DIVERS COMMERCES

LYCÉE PROFESSIONNEL

Saint François

DIVERS COMMERCES

ÉCOLE MATERNELLE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

FUNERARIUM & CRÉMATORIUM

CIMETIÈRE

PATRIMOINE

LA MALGRANGE

PATRIMOINE PUBLIC :
Architecture : chapelle des Lépreux (1704 / 1772)
Calvaire : (devant la chapelle, avenue comte de Bertier - 1801)
Autres : puits à balancier (XIXe)

SAINT FRANÇOIS

PATRIMOINE PUBLIC :
Architecture : église Notre-Dame (1942-1954)
Mémorial : Mémorial cimetière juif (cimetière Saint François – 1955/56), mémorial de la guerre de 1870 (cimetière Saint François)
Monument aux morts (cimetière Saint-François – Haas – XXe)
Stèle : stèle des justes (square des justes – 2016), stèle en mémoire des Malgré-nous (cimetière saint François)

PATRIMOINE PRIVÉ :
Architecture : Immeubles néo-gothiques (avenue Comte de Bertier, 1902-1906)
Cimetière : chapelle funéraire de la famille Poulmaire-Pescatore (1906), tombeau de curé de style néo-gothique (Bohr – fin XIXe), tombeau de style néo-gothique (2nde ½ XIXe), tombeau de Johann Glas (Jean Berliner – 1904), tombeau de style néo-gothique (1838), tombeau de style néo – classique (1918)

LA MALGRANGE SAINT FRANÇOIS

// RUES DES QUARTIERS

La Malgrange

Chaussée d'Amérique, impasse du Chardonneret, chemin du Côteau, avenue Saint Exupéry, rue de la Fauvette, impasse de la Garonne, place aux Hirondelles, place Jean XXIII, rue Rémy Kail, impasse de la Loire, chemin de la Malgrange, chemin des Maraichers, rue Mermoz, rue de la Mesange, chaussée d'Océanie, rue du Petit Marais, rue de la Petite Lor, cour du Petit Prince, rue du Pic Vert, rue du Pinson, rue du Rhin, impasse du Rhône, rue du Rossignol, rue du Rouge Gorge, passage des Sarments, impasse de la Seine, rue du Chanoine Vagner, rue des Vergers, impasse des Vignes, rue Claude Weisbuch.

Saint François

Avenue Albert 1er, rue Jean l'Aveugle, rue des Balanciers, avenue comte de Bertier, rue du Cimetière, rue Saint Fiacre, place Saint François, rue de Gravelotte, avenue de Guise, rue Lothaire, rue Louis le Pieux, rue des Puisatiers, rue du souvenir Français.

LA MALGRANGE

Durant le Moyen Âge, particulièrement au XIIIe siècle en Lorraine, une grande partie de l'Europe fut confrontée à un mal terrible communément appelé la lèpre. Considérée à tort comme très contagieuse, cette maladie entraînait systématiquement l'isolement du malade. C'est dans ce cadre que naquit le quartier de la Malgrange. En effet, la Chapelle des Lépreux actuelle se situe à l'emplacement d'une maladrerie située le long de la route menant à Luxembourg, jouxtant l'ancien cimetière Sainte-Suzanne. Propriété de la Ville de Thionville depuis 1964, la Chapelle des Lépreux abrite actuellement une résidence d'artiste, l'espace Brigitte Kull.

SAINT-FRANÇOIS

Du fait de la pression des militaires qui voulaient un espace libre autour des fortifications par mesure de sécurité, le quartier Saint-François a longtemps été vierge de toute construction. Seuls quelques maraîchers vont réussir à s'installer et occuper cet espace au point d'en faire « le potager de la région ». En effet, cette terre sablonneuse et légère est propice à l'exploitation de jardins et de vergers. L'Annexion de 1870 va sensiblement modifier le paysage de ce faubourg. Une fois les remparts détruits, les autorités allemandes se lancent dans une campagne d'urbanisation et dotent ainsi ce quartier d'une école et de belles maisons, ainsi que d'une ligne de chemin de fer reliant Thionville à Mondorf-les-Bains en 1903, le Jaengelchen. La gare autrefois réservée aux voyageurs a été démolie dans les années 1960 pour des raisons d'urbanisation du quartier alors que les bâtiments du dépôt sont, quant à eux, toujours existants mais ils ont changé d'affectation pour devenir en 1988 le crématorium.

LA MILLIAIRE & VAL MARIE

// MES ÉLUS RÉFÉRENTS BRIQUERIE ET QUARTIER AUX FLEURS

LA MILLIAIRE

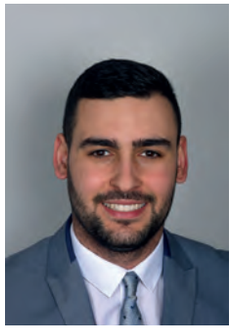

GEOFFREY FELICI
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA MÉMOIRE, AU PATRIMOINE HISTORIQUE ET AUX JUMELAGES
g.felici@mairie-thionville.fr

VAL MARIE

ANITA FATIS
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ACCESSIBILITÉ ET À LA MISSION HANDICAP
a.fatis@mairie-thionville.fr

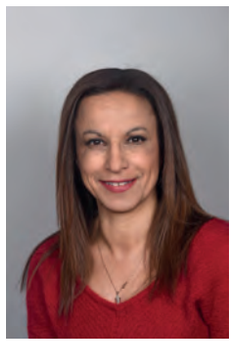

SANDRA KOUKI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU TRANSFRONTALIER
s.kouki@mairie-thionville.fr

LES SERVICES DE MON QUARTIER

La Milliaire

DIVERS COMMERCES
COMPLEXE MULTISPORT
COLLEGE
ECOLES

Val Marie

DIVERS COMMERCES
ÉCOLE MATERNELLE
CASERNE SDIS57

PATRIMOINE

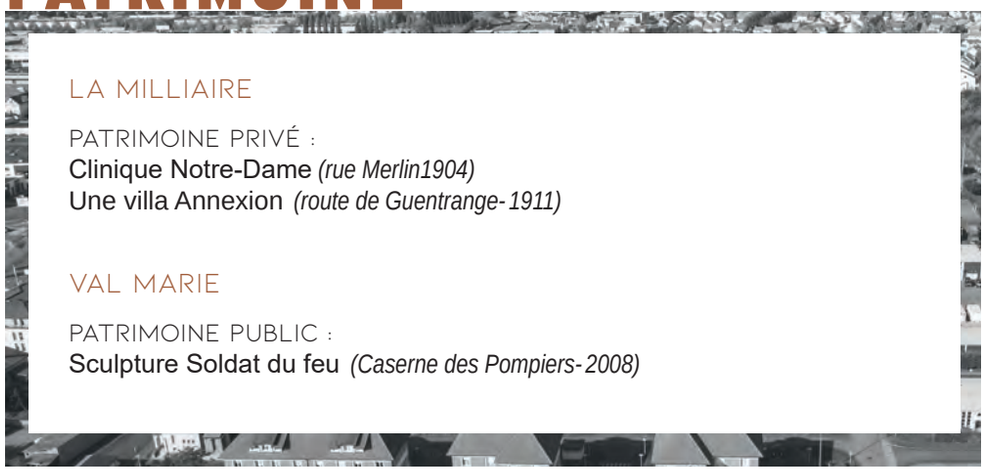

LA MILLIAIRE

PATRIMOINE PRIVÉ :
Clinique Notre-Dame *(rue Merlin1904)*
Une villa Annexion *(route de Guentrange-1911)*

VAL MARIE

PATRIMOINE PUBLIC :
Sculpture Soldat du feu *(Caserne des Pompiers-2008)*

COMPLEXE SPORTIF DE LA MILLIAIRE

LA MILLIAIRE VAL MARIE

// RUES DES QUARTIERS

La Milliaire

Chaussée d'Afrique, rue Paul Albert, impasse des Ardennes, impasse de la Charente, impasse de la Corrèze, rue Alexandre Dreux, impasse Charles Hermite, rue Charles Hermite, rue de la Marne, rue de la Merthe, rue de laMeuse, boucle de la Milliaire, impasse Molitor, desserte de la Plaine, impasse du Tarn, impasse de la Vienne, rue des Vosges

Val Marie

Impasse des Airelles, impasse des Alluvions, route d'Arlon, rue des Auriges, rue du Bouleau, rue Marcel Carne, impasse Charlie Chaplin, rue des Danubiens, passage des Ecoliers, route de Esch sur Alzette, impasse des Espaliers, rue Abel Gance, impasse Joseph Grand, boucle des Haies, impasse Louis Jouvet, boucle des Grères Lumières, impasse des Novales, impasse Marcel Pagnol, boucle des Prairies, boucle des Prunelliers, boucle Maurice Ravel, ru Jean Renoir, route des Romains, rue François Truffaut, boucle du Val Marie, rue Jean Vigo.

LA MILLIAIRE

Sur des plans anciens, on trouve la mention « **Schoeneck** » traduisible par « **le beau coin** » ou « la **belle pointe** ». Cette dénomination pourrait trouver sa source dans un mégalithe (menhir ?) en lien avec la découverte d'un habitat datant du Néolithique (tessons de la civilisation Rubanée datés de –4500), lors des travaux de fondation d'immeubles du quartier en 1972. Pourtant, le terme « milliaire » se réfère plutôt aux pierres dressées le long des voies romaines dont un exemplaire est exposé au musée de la Tour aux Puces, le quartier se situant non loin de la voie reliant, durant l'Antiquité, Metz à Trèves.

VAL MARIE

Durant des siècles, le village de Guentrange, niché sur les hauteurs qui surplombent Thionville, fut le terreau privilégié de la culture de la vigne. Si le vignoble a disparu du fait de la triste épidémie de phylloxéra, les témoignages de ce riche passé existent toujours à l'instar du pressoir de Marienthal déplacé au Crève-Cœur. L'origine du lieu-dit vient de l'abbaye luxembourgeoise éponyme établie à Mersch qui possédait et exploitait des terres à cet endroit. Le nom de « Val Marie » est la simple traduction de Marienthal. A noter également que le Val Marie est traversé par l'axe de la voie romaine menant de Metz à Trèves, dénommée route des Romains.

LINKLING & SAINT PIERRE

LES SERVICES DE MON QUARTIER

Linkling

CENTRES COMMERCIAUX

DIVERS COMMERCES ET SERVICES

Saint Pierre

ÉCOLES

PROXIMITÉ DE LA ZONE LINKLING

// MES ÉLUS RÉFÉRENTS LA MALGRANGE ET SAINT FRANÇOIS

LINKLING

THIERRY GHEZZI

ADJOINT À L'ACTION COEUR DE VILLE ET AU COMMERCE

t.ghezzi@mairie-thionville.fr

SAINT PIERRE

FRÉDÉRIC SICHET

CONSEILLER MUNICIPAL

f.sichet@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

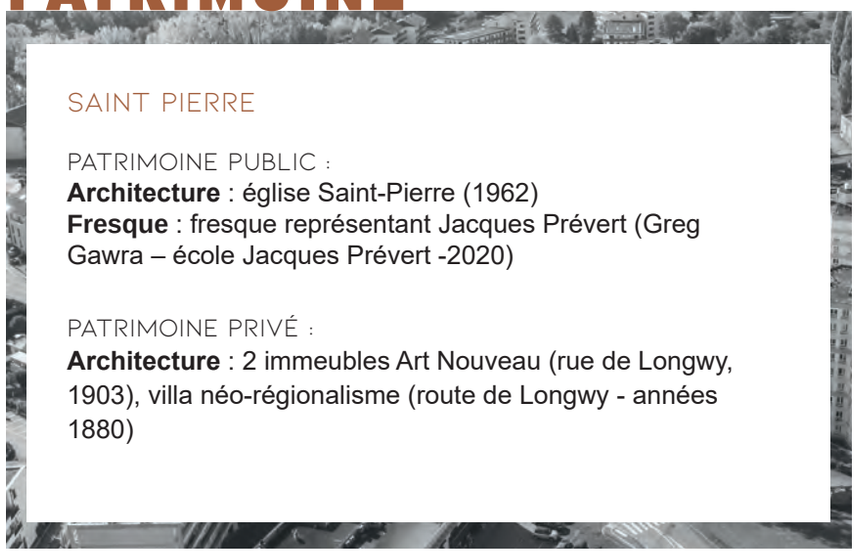

SAINT PIERRE

PATRIMOINE PUBLIC :

Architecture : église Saint-Pierre (1962)
Fresque : fresque représentant Jacques Prévert (Greg Gawra – école Jacques Prévert -2020)

PATRIMOINE PRIVÉ :

Architecture : 2 immeubles Art Nouveau (rue de Longwy, 1903), villa néo-régionalisme (route de Longwy - années 1880)

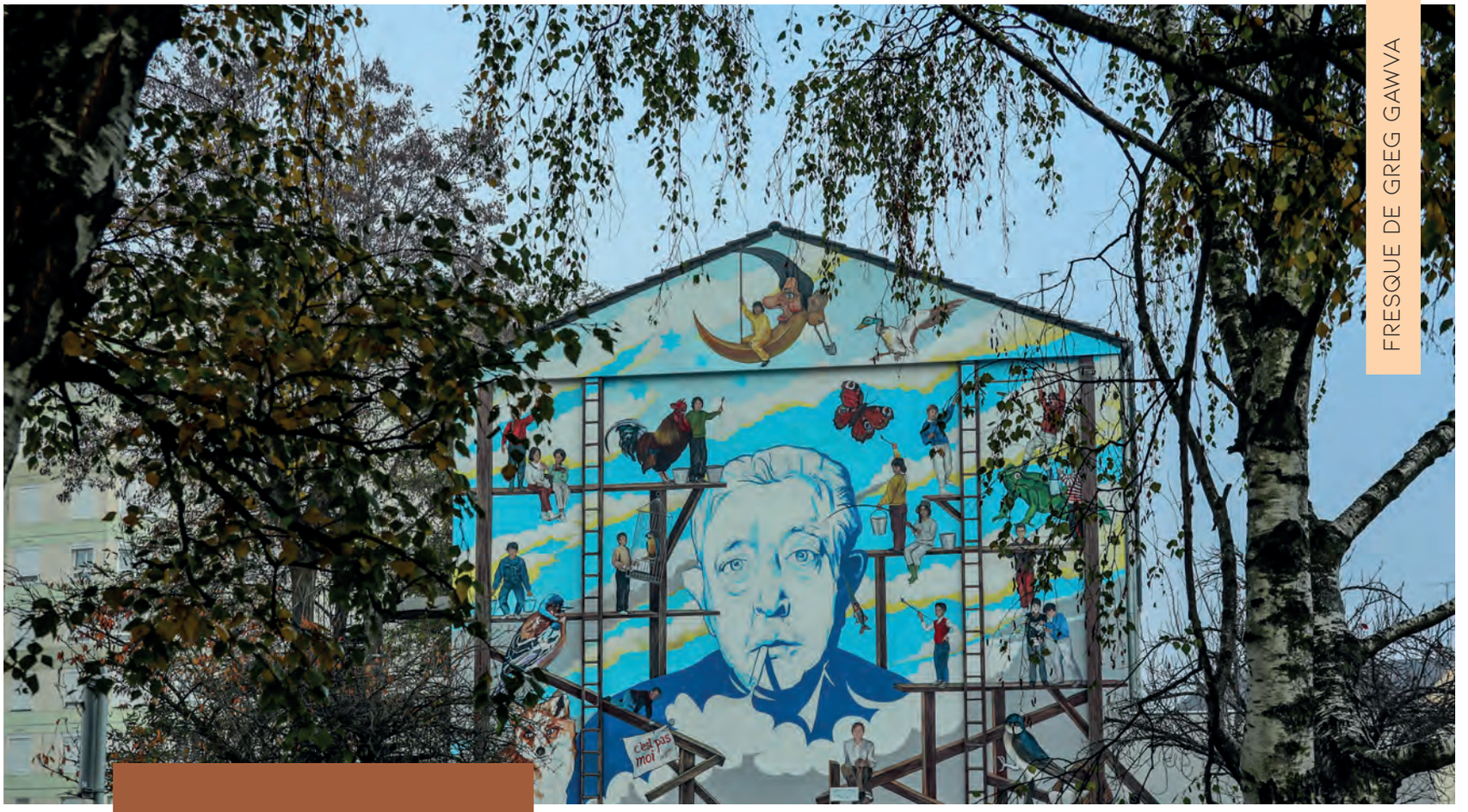

FRESQUE DE GREG GAWVA

LINKLING SAINT PIERRE

// RUES DES QUARTIERS

Linkling

Rue du Linking, rue du Maillet, avenue du Quatorze Juillet,rue du Rabot, route des Romains.

Saint Pierre

rue Aimé de Lemud, boucle Jacques Callot, rue Sainte Cécile, rue des Cordiers, allée des Etangs de Saint Pierre, chaussée d'Europe, rue Camille du Gast, rue des Horticulteurs , rue Saint Jean, rue de Longwy, rue Saint Louis, rue de Nancy, rue du Pays Haut, boucle des Près de Saint Pierre, rue des Serres, rue général Welvert.

LINKLING

A la fin du XIXe siècle, l'érudit Charles Abel proposa la dénomination de « Linkling » à un chemin prolongeant la rue de Longwy ; il faisait écho à un hameau prétendument disparu durant la guerre de Trente Ans. A la fin des années 1960, une zone commerciale émerge dans ce secteur avec la création du G.E.R.I.C., acronyme de Groupement pour L'Etude et la Réalisation d'Installations Commerciales, qui réunit en 1971 à son ouverture, 62 commerçants indépendants.

SAINT-PIERRE

Le nom du quartier Saint Pierre s'explique par une chapelle érigée au XVIe siècle consacrée à Saint Pierre et détruite à la Révolution. Le lieu, longtemps dévolu aux maraîchers, verra le creusement de sablières pour la construction du fort de Guentrange au début du XXe siècle. Un téléphérique permettait le transport de la matière vers le chantier situé à 150 mètres de hauteur. Saint-Pierre prend un nouvel essor dans les années qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le 18 décembre 1949 est bénie par l'évêque de Metz une chapelle en bois rehaussée d'un portail en pierre soutenant l'unique cloche de l'édifice ayant servi de temple protestant entre 1945 et 1948. Mais bientôt, la chapelle ne peut remplir sa mission en raison de sa jauge de 300 places, trop modeste au regard du nombre d'habitants du quartier. Un nouvel édifice est alors envisagé, capable de rassembler presque un millier de fidèles. Consacrée en 1965, la nouvelle église Saint-Pierre est un édifice moderne et fonctionnel dont la structure repose sur une charpente métallique complexe. A noter que le pied de l'autel recèle les reliques de Saint-Pierre Chanel, martyre du XIXe siècle, canonisé en 1954.

GARCHE KOEKING

LES SERVICES DE MON QUARTIER

MAIRIE DE QUARTIER
DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ
ECOLE MATERNELLE
ECOLE ÉLÉMENTAIRE

// MON ÉLUE RÉFÉRENTE

BRIGITTE SCHNEIDER
ADJOINTE AUX TRAVAUX, AUX VILLAGES ET AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
b.schneider@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

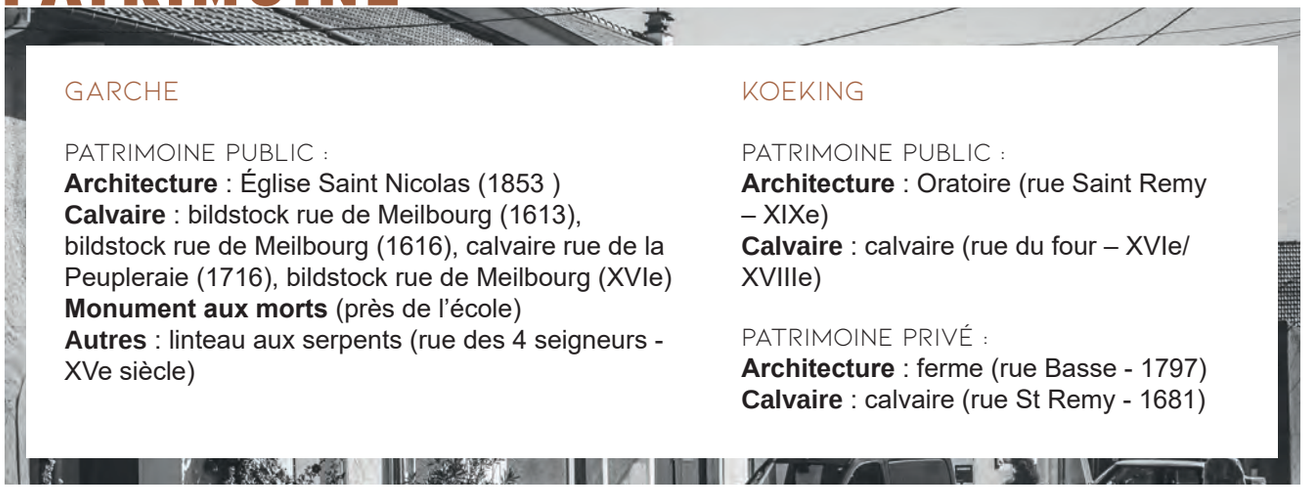

GARCHE

PATRIMOINE PUBLIC :
Architecture : Église Saint Nicolas (1853)
Calvaire : bildstock rue de Meilbourg (1613), bildstock rue de Meilbourg (1616), calvaire rue de la Peupleraie (1716), bildstock rue de Meilbourg (XVIe)
Monument aux morts (près de l'école)
Autres : linteau aux serpents (rue des 4 seigneurs - XVe siècle)

KOEKING

PATRIMOINE PUBLIC :
Architecture : Oratoire (rue Saint Remy – XIXe)
Calvaire : calvaire (rue du four – XVIe/ XVIIIe)

PATRIMOINE PRIVÉ :
Architecture : ferme (rue Basse - 1797)
Calvaire : calvaire (rue St Remy - 1681)

VUE SUR GARCHE

GARCHE KOEKING

// RUES DE GARCHE ET KOEKING

rue du Berger, rue de la Biche, chemin des Blaireaux, route de Caranusca, rue du Cerf, chemin des Cerises, impasse des Cerises, rue du Coq, place Louis Fougerousse, route de Garche, chemin de la Gassel, impasse de la Grange du Nord, impasse des Griottes, chemin de la Kiesel, rue de Meilbourg, rue des Metiers, ruelle aux Moines, route de Mondorff, chemin du Moulin de Garche, passage des Moutons, rue de la Peupleraie, chemin des près salés, rue du Prieur, chemin des Prunelliers, rue des quatre Seingeurs, sentier des Rogations, rue du Stage, rue des Tisserands, rue de la Treille, chemin du Wardt, Chemin de basse Rivière, rue Basse, rue du Four, chemin des Grenouilles, chemin de la Mare, chemin de la Moselle,chemin du Pacage, rue Saint Remy.

GARCHE

En bordure de Moselle en allant vers le Luxembourg voisin se trouve Garche, situé à proximité de la voie romaine menant de Metz à Trèves. Le grand nombre d'objets de la période antique retrouvés sur le ban de l'ancienne commune s'explique par le voisinage direct avec l'antique vicus Caranusca, de nos jours Hettange-Grande. La commune de Garche sera rattachée à Cattenom durant l'occupation de 1940-1944 puis à Thionville en 1970.

KOEKING

Koeking apparait pour la première fois sous la forme du toponyme « Keingen » qui vient d'un nom propre germanique Kiko. Par la suite, il évolue en Koekingen (1235), Kechingen (1402) et Kekin en 1724. En 1380, Gilles IV de Rodemack vend plusieurs villages dont Koeking à Schwager Gaucher de Chatillon. Outre ce seigneur laïc s'ajoutent des seigneurs ecclésiastiques comme les Augustins de Thionville et les chevaliers de l'Ordre Teutonique. Dès 1681, un dénombrement de la seigneurie de Cattenom nous apprend que l'ensemble du village est soumis au seigneur de Cattenom en ce qui concerne la haute, moyenne et basse justice. En matière religieuse, dépendant de la paroisse d'Husange, deux habitants de Koeking décident de fonder une chapelle dédiée à Sainte Lucie. Malheureusement, la construction d'une mairie-école, dans les années 1930, aura raison d'elle. Jusqu'en 1921 Garche et Koeking constituaient une seule commune, pour devenir ensuite deux entités distinctes et ce, jusqu'en 1970. Durant l'annexion allemande de la Seconde Guerre mondiale, les villages de Garche et Koeking sont rattachés à Cattenom. Après 1945, les maires Jean Jost, Louis Star et Pierre Schmitt vont administrer le village jusqu'au jour du rattachement de Koeking à Thionville, le 1er juillet 1970.

OEUTRANGE

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES

MAIRIE DE QUARTIER

[ACCUEIL HEBDOMADAIRE]

GROUPE SCOLAIRE

SECTION DE DÉCOUVERTE PÉDESTRE

// MON ÉLU RÉFÉRENT

LAURENT WELTER

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA RURALITÉ

l.welter@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

PATRIMOINE PUBLIC :

Architecture : église de la Visitation (1752)
Calvaire : calvaire rue de Wampich (1833), calvaire rue du Juge de paix (1821), calvaire rue du Gl Gillan (dbt XIXe), bildstock rue du 70e RA (XVIIIe), bildstock rue d'Entrange (1812), calvaire chemin des pèlerins (1837), bildstock rue d'Entrange (1642), calvaire rue d'Escherange (XIXe), bildstock rue abbé Gouvion (1804), fut de calvaire enclos paroissial (1920)
Statue : Christ de Pitié (enclos paroissial – vers 1530 – MH)
Monument aux morts : à côté de l'église (avec une statue de Jeanne d'Arc)
Tombe : tombe du Grl Gillan (à côté de l'église – Bohr - 1861), ensemble de stèles (enclos paroissial – XVIIIe / XIXe)
Autres : Maître-autel de Nicolas Greeff d'Altwies (église de la Visitation – XVIIIe), statues de Nicolas Greeff d'Altwies : Saint Sébastien, saint Roch (église de la Visitation – XVIIIe)

PATRIMOINE PRIVÉ :

Ferme (rue du Wampich – 1741), ferme dite château d'Oeutrange (route d'Entrange – dbt XVIIIe)

OEUTRANGE

// RUES D'OEUTRANGE

Rue de l'Amité, route de Bellevue, chemin de la Bergerie, chemin du Blockhaus, chemin des Casemates, rue du Chapelain, sentier des Charrettes, chemin des Chasseurs, chemin de la Colline, rue Elminger, rue d'Entrange, rue d'Escherange, sentier de la Forge, rue du Général Gillant, rue de l'Abbé Gouvion, rue du juge de Paix, fouche des Jumeaux, chemin des Labours, passage Saint Luc, place Saint Luc, impasse des Malgré Nous, impasse du Meunier, chemin des mineurs, route d'Oeutrange, chemin des Pelerins, sentier des Pommiers, chemin du Quart de Réserve, chemin du Raspich, sentier du Russert, chemin du Schack, chemin du Schattenbrunn, rue du soixante dixème R.A, allée des sources, passage du Tailleur, rue de la Tuilerie, boucle de la Versaine, passage de la Visitation,passage de la Voûte, rue du Wampich

Oeutrange, mentionné pour la première fois en 679, est le siège d'une paroisse dont dépendait aussi Entrange (canton de Cattenom) et deux hameaux disparus. Relativement éloigné de Thionville,le village devint, entre 1795 et 1802, le chef-lieu d'un éphémère canton, avec une justice de paix dont le souvenir s'est perpétué dans le nom d'une rue. Rattaché en 1802 au canton de Cattenom, il n'a été intégré à la commune de Thionville qu'en 1969. En 1844, Verronnais signalait déjà dans ce village la présence d'un moulin, de deux tuileries et d'une carrière de pierres. A côté de l'église, l'ancien cimetière recèle encore quelques tombes intéressantes. L'église de la Visitation a été totalement reconstruite en 1752 selon un parti assez commun dans l'ensemble du département d'église-halle à vaisseau unique plafonné, puis agrandie en 1833. Son intérêt principal réside dans son ensemble de mobilier remontant vraisemblablement à l'époque de sa reconstruction, attribué en grande partie à Nicolas Greeff d'Altwies (Luxembourg), membre d'une dynastie de sculpteurs du XVIIIe siècle actifs aussi bien dans le nord de la Lorraine qu'au Luxembourg, en Belgique ou dans le Palatinat. Cet ensemble très intéressant n'est certes pas intact puisque les boiseries du chœur ont été retravaillées et qu'il ne reste que le dorsal de la chaire à prêcher, orné d'un relief du Bon Pasteur. Il compte cependant encore un grand maître-autel et deux autels latéraux et plusieurs statues.

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES
ECOLE MATERNELLE
ECOLE PRIMAIRE
MAIRIE DE QUARTIER

// MON ÉLUE RÉFÉRENTE

CHRISTIANE ZANONI
ADJOINTE À LA SÉCURITÉ, LA POLICE MUNICIPALE ET AUX MARCHÉS
c.zanoni@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

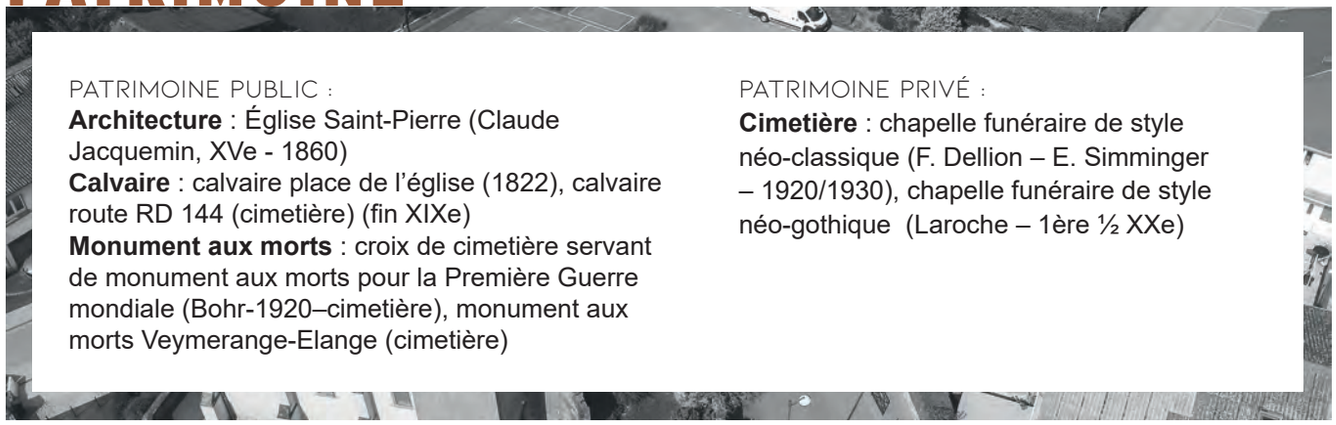

PATRIMOINE PUBLIC :
Architecture : Église Saint-Pierre (Claude Jacquemin, XVe - 1860)
Calvaire : calvaire place de l'église (1822), calvaire route RD 144 (cimetière) (fin XIXe)
Monument aux morts : croix de cimetière servant de monument aux morts pour la Première Guerre mondiale (Bohr-1920–cimetière), monument aux morts Veymerange-Elange (cimetière)

PATRIMOINE PRIVÉ :
Cimetière : chapelle funéraire de style néo-classique (F. Dellion – E. Simminger – 1920/1930), chapelle funéraire de style néo-gothique (Laroche – 1ère ½ XXe)

VEYMERANGE

// RUES DE VEYMERANGE

Passage des Abeilles, Impasse des Acacias, Route d'Arlon,Impasse de l'Avocette, Impasse du Biset, Boucle du Bois, Rue des Bruyères, Route du Buchel, Rue du Busard, Rue du Carneau, Rue de la Cigogne, Rue de la Colombe, Chemin du Colombier, Passage de Robert Desnos, Impasse des Cyprès, Boucle des Erables, Rue de l'Etoile, Route de Florange, Impasse des Fougères, Route des Futaies, Rue des Grands Chênes, Impasse du Héron, Boucle du Hêtre, Rue des Jardins Fleuris, Impasse de la Luzerne, Impasse des Merisiers, Boucle du Milan, Impasse des Noisetiers, Impasse des Osiers, Passage de la Petite Vallée, Impasse du Pluvier Doré, Impasse du Sainfoin, Boucle du Sureau, Impasse de la Tourterelle, Impasse du Trêfle, Rue du Vanneau, Route de Veymerange, Rue des Viornes, Impasse de la Volière

Veymerange tient son nom du ruisseau éponyme qui traverse l'ancienne commune. L'implantation humaine y est très ancienne, comme l'attestent les produits de fouille ayant révélés du mobilier de l'Âge du bronze (-1800/-800), l'implantation d'une villa gallo-romaine au lieu-dit Buchel et un four à usage domestique de la même période. Un habitat continue entre le VIIIe s. et le XIIe s.. Au XIIIe siècle, les nonnes de l'abbaye Saint-Pierre de Metz établissent un premier lieu de culte dans le hameau. Au XVe siècle, un nouvel édifice est bâti qui avoue ses limites en termes de jauge au XIXe siècle. En 1860, on décide d'agrandir la nef d'un tiers tout en restaurant le chœur et la tour-clocher omriginelle. La décoration de l'église est marquée par ses vitraux datant de 1913, sa nef à voûtes d'arêtes et son chœur dont les ogives sont ornées des attributs de saint Pierre, à qui elle est consacrée. Veymerange a été, avec Elange, le premier des villages à fusionner avec Thionville. C'était le 1er janvier 1967.

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ

ECOLES

// MON ÉLUE RÉFÉRENTE

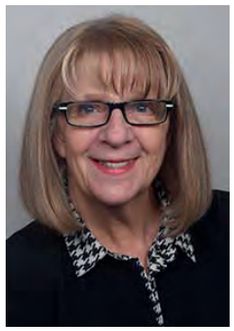

JACQUELINE PEZIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
j.pezin@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

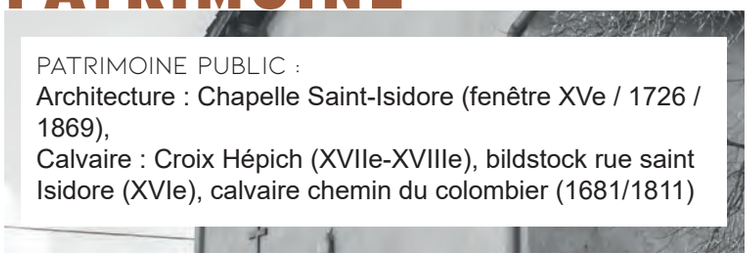

PATRIMOINE PUBLIC :
Architecture : Chapelle Saint-Isidore (fenêtre XVe / 1726 / 1869),
Calvaire : Croix Hépich (XVIIe-XVIIIe), bildstock rue saint Isidore (XVIe), calvaire chemin du colombier (1681/1811)

ELANGE

// RUES D'ELANGE

Impasse des Anémones, rue des Aulnes, rue des Blés,boucle du Breuil, impasse de la Chanvrine, impasse des Colchiques, rue du Colza, route de la Croix Hepich, route d'Elange, impasse de la Fenaison, impasse de la Fétuque,allée des Framboisiers, rue des Graminées, impasse du Houblon, rue Saint Isodore, impasse des Lauriers, impasse du Liseron, impasse des Lobélies, impasse des Lotiers, boucle des Magnolia, rue du Maine, impasse du maïs, impasse de la Massette, route du Saint Michel, impasse des Millefeuilles, impasse de la Moisson, rue de l'Orge, impasse du Pâturin, impasse des Pins, boucle du Pommier Sauvage, boucle des Roseaux, rue du Ruisseau, rue des Saules, rue du Seigle, rue Rémy Thiel, impasse des Tilleuls, impasse de la Valériane, allée Gaston Vincent, allée des Framboisiers, boucle du Pommier sauvage.

Les premières traces d'habitat à Elange remontent à la Préhistoire, où des habitats du Néolithique (-5000 et -2000) ont été mis au jour à proximité d'une source. Si Elange connut, comme Guentrange, un passé viticole, le village fut érigé en commune en 1790 avant d'être rattaché à Veymerange en 1811, puis à Thionville en 1967. La chapelle dédiée à saint Isidore, patron des laboureurs, a été érigée au XVIIIe siècle.

BEUVANGE SOUS SAINT-MICHEL

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ

ECOLES

// MON ÉLUE RÉFÉRENTE

MARIE MICHEL

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

m.michel@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

PATRIMOINE PUBLIC :

Architecture : chapelle Notre-Dame-des-Neiges (1805), ermitage du Mont-Saint-Michel (ruines - 1455)

stèle : stèle commémorative du crash B29 en 1944 (orée du bois - 2010)

Calvaire : bildstock rue d'Angevillers (1453), calvaire rue des bleuets (1773)

Autres : Haut-relief représentant Saint Michel terrassant le démon (ermitage St Michel déposé dans la chapelle Notre-Dame des Neiges - 1586)

BEUVANGE SOUS SAINT MICHEL

// RUES DE BEUVANGE

Route d'Algrange, Route d'Angevillers, Rue des Bleuets, Chemin du Boschen, Chemin du Bruch, Rue de la Chenevière, Rue des Coquelicots, Rue du Dol, Chemin de l'Ermitage, Impasse des Essarts, Impasse du Guéret, Impasse des Hautes Friches, rue du Jardin des Rois,Impasse des Lavandières, Rue du Lavoir, Rue du Merle, Route du Saint Michel, Chemin de la Mine de Rochonvillers, Place Notre Dames des Neiges, Impasse des Paquerettes, Rue des Passereaux, Impasse du Pâtis, Chemin du Ponceau, Chemin des Quatre saisons, Place Saint Roch, Chemin des Scharren, Rue des Tulipes, Rue du Vallon, rue des Verdiers, Chemin des Verts Près.

La Chapelle Notre-Dame-des-Neiges est construite dans le premier quart du XIXe siècle (la porte de cette chapelle est datée de 1805). Elle succède à l'ancienne chapelle de l'ermitage fondé vers 1250 par le chevalier Guerlach de Neuersbourg, qui avait contracté la lèpre lors de la septième croisade. Cette dernière, érigée au sommet de la côte du Saint Michel (au nord de Beuvange-sous-Saint-Michel) sera détruite en même temps que le village de Volkrange lors de la guerre de Trente Ans, et ne semble pas avoir été réoccupée avant la fin du XVIIe siècle. La chapelle Notre-Dame-des-Neiges conserve un petit maître autel d'inspiration baroque, de provenance inconnue d'abord daté de 1715. Cependant il semble plus juste de préciser que seul le devant de l'autel date du début du XVIIIe, le reste de la structure étant postérieure. La statue de la Vierge, en bois doré, est datable du XIXe siècle. (Cette dernière remplace la statue d'origine disparue).

LES SERVICES DE MON QUARTIER

DIVERS COMMERCES DE PROXIMITÉ

ECOLES

// MON ÉLUE RÉFÉRENTE

MARIE MICHEL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
m.michel@mairie-thionville.fr

PATRIMOINE

PATRIMOINE PUBLIC :

Architecture : château (XIIIe – XVIIIe - XIXe), église Saint Jean-Baptiste (XVe -XVIe – XVIIIe - 1804-1867)
Calvaire : bildstock parc du château (XVIe), calvaire montée des Vignerons (XVIIe), calvaire lieu-dit Le Horli (1821),
Statue : Vierge dans un arbre (parc du château – XIXe), Christ de Pitié (côté de l'église -vers 1530 – MH), Vierge dans niche (nouveau château – 1742)
Monument aux morts (près de l'église)
Cimetière : ensemble funéraire Bompard-Marchal (milieu XIXe)
Stèle : stèle commémorative de l'équipage du B29 crashé en 1944 (parc du château - 2010)
Autres : Vitraux de la vie de saint Jean-Baptiste du maitre-verrier Haussaire (église Saint Jean-Baptiste -1887)

PATRIMOINE PRIVÉ :

Statue de la Vierge dans une niche - 1749

CHÂTEAU DE VOLKRANGE

VOLKRANGE

// RUES DE VOLKRANGE

Rue du Bril, Rue des Buissons, Boucle du Carreau de la Mine, Impasse du Castel, Boucle des Castors, Boucle des Chansonniers, Rue des Charrons, Ruelle du Court Chemin,Allée du Couvent, Sentier de la Croix, Rue du Donjon, Rue du fer, Boucle de la Ferme, Route des Futaies, Montée du Hardt, Chemin du Hess, Chemin du Horli, Place Saint Jean Baptiste, Route du Konacker, Impasse des Lilas, Rue des Linots, Rue des Marronniers, Route de Marspich, Impasse des Ménestrels, Impasse des Métayers, Route de Nilvange, impasse Jean de puilly, Chemin des Primevères, Chemin du Repos, Boucle des Taillis, Rue des Terres Rouges, Montée des Vignerons, Route de Volkrange.

La première mention d'un seigneur de Volkrange se situe au XIIIe siècle en la personne d'Arnoux Ier, en 1208. Son fils, Arnoux II, y construit un château et participe à la 7ème croisade avec son gendre, Guerlach de Neuersbourg, époux de sa fille Irmengarde. La légende veut que le roi de Jérusalem fasse Guerlach chevalier en récompense de sa bravoure mais ce dernier est atteint par la lèpre à son retour de Terre sainte. Vers 1250, Irmengarde fit construire une chapelle au sommet du mont Saint-Michel qui deviendra l'ermitage de son époux qui s'éteignit 10 ans plus tard. Au XVIIe siècle, le château revient à Jean de Pouilly puis à Barthélemy de Bompard en 1840. Ce dernier fait construire une nouvelle demeure qui prend la forme d'une maison de maître et fait aménager une terrasse qui donne sur un parc parsemé de plants d'espèces rares. Le domaine, parc et châteaux, est vendu à l'association Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus en 1902 puis en 1952 aux Pères du Sacré Cœur. Le château et ses fossés sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1984. En 1986, la Ville de Thionville acquiert le domaine.

CONTACTER MON ÉLU RÉFÉRENT

EXEMPLE DE PARCOURS

Julien et ses voisins de la rue des Balanciers veulent créer un évènement pour leur quartier Saint François

Il contacte son élue référente

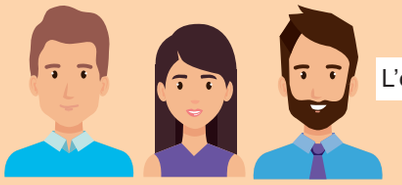

L'élue référente propose l'idée à la municipalité

AUTORISATION

Communication Subvention Logistique Accompagnement

L'élue référente prend contact avec le citoyen

QUELLES ACTIONS PUIS-JE PROPOSER ?

Proximité : entraide, fête des voisins, aide aux personnes vulnérables, création d'une association de quartier, mise en place d'une conciergerie.

Sécurité : améliorer la sécurité routière, des biens et des personnes….

Cadre de vie, environnement : participer à la propreté et à la convivialité de mon quartier, nettoyer la nature, signaler une amélioration pour les personnes à mobilité réduite…

Et bien d'autres...

COMMENT CONTACTER MON ÉLU ?

Vous pouvez contacter votre élu référent directement par mail

exemple : c.thil@mairie-thionville.fr

Votre élu prendra ensuite contacter avec vous directement par mail ou en vous contactant par téléphone.

Rencontrer votre élu durant les permanances

Tous les samedis de 10h à 12h à l'accueil de la Mairie de Thionville

Hors vacances scolaires.

COMMENT DEVENIR VEILLEUR DE QUARTIER ?

Thionville est ma ville. Je m'y sens bien, j'aime mon quartier, ma rue, j'y rencontre des gens sympas, singuliers lorsque je m'y promène ou en vaquant à quelques occupations.
J'ai quelques idées pour mon lieu de vie, pour améliorer la sécurité par exemple, pour plus de convivialité et devenir veilleur de mon quartier pourrait vraiment me convenir.

1. Je contacte mon élu référent de quartier par mail.
2. Je sollicite un rendez-vous avec lui afin qu'il puisse m'expliquer la démarche à suivre.
3. J'organise ma mission en lien avec l'élu référent de quartier.

LE COMITÉ DE TRANSITION ÉCOLO

OGIQUE

LE COMITÉ
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Comité de Transition Écologique est une réponse à une attente citoyenne axée sur les enjeux écologiques de demain. Cet espace nouveau est propice aux échanges, aux réflexions, aux partages de connaissances et aux propositions pour faire face aux nouveaux défis que nous impose l'urgence environnementale car, en reprenant les propos de Rabelais, « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Thionville a su impulser la création de cet organe consultatif. Et c'est une réelle opportunité !

Laurent Tschiersch
Président du C.T.E

DISCUSSION

AVEC LAURENT TSCHIERSCH

Quelles seront les missions de cette instance consultative ?

Il s'agit, comme je vous le disais, de capitaliser sur la connaissance et l'expertise de ses membres afin d'accompagner la transition écologique en étant force de réflexion et de proposition pour le Conseil municipal et les Thionvillois.

Comment sera structuré ce comité ?

La gouvernance du CTE est à l'échelle de notre territoire. La forme juridique repose sur les principes d'un Comité Consultatif régi par le Code général de collectivités territoriales.
Monsieur le Maire a procédé par arrêté à la nomination du président membre du Conseil municipal comme requis par le texte de loi et je fus nommé.
Pour assumer le pilotage de ce Comité, Monsieur Paul Didier a été sollicité par Monsieur le Maire, en en tant qu'expert et en guise de préfigurateur afin de m'assister à la bonne l'exécution de ce projet.
Une chargée de mission de la ville de Thionville facilitera le lien entre ce comité, les citoyens et le Conseil.
Enfin, ce comité sera accompagné de représentants de différents collèges issus du territoire. Ces collèges auront à cœur de respecter des principes de parité, de diversité afin de garantir une représentativité adéquate de notre territoire.
Ainsi, pour commencer et pour former le socle de connaissance et lancer le travail, un comité d'éléments fondateurs d'une vingtaine de membres a été composé, représentatif de la diversité de notre territoire (diversités des âges, des associations environnementales, des catégories socio-professionnelles).
Les membres fondateurs travailleront conjointement à ouvrir le CTE au travers de la participation citoyenne directe afin de composer les différents collèges pour lesquels des appels à candidatures seront lancé dès l'an prochain.

Les membres

Paul DIDIER; Laurent TSCHIERSCH; Sophie ALLIBERT; Sandra BOUXIROT; Géraldine CAPRO; René DALVIT; Jade DEMMERLÉ; Martine DURAND; Camille FRACCARO; Jean-Pierre GEORGE; Christine GRAFFIEDI; Sandrine GRUMBERG; Daniel HAY; Philippe HOUPLON; Emmanuel ISSELIN; Marthe L'HUILLIER; Philippe LEROUVILLOIS; Sandrine MARX; Emilie PAPA; Dino SANTILLI; Antonietta SPEGOGNA; Cyril TARQUINO; François TÉMOIN; Céline THIEL BRAVO; Carol THIL; Benjamin WALTHER;
2 représentants éco-délégués des lycées Thionvillois

DES TRAVAUX ORGANISÉS AUTOUR DE 3 AXES PRINCIPAUX

CHARTE

Etablir une charte qui fixera le cadre de travail c'est à dire qui fait quoi et comment, former une gouvernance et créer un règlement de fonctionnement.

SAISINE OU AUTOSAISINE

1. Saisine de Monsieur le Maire pour toute problématique environnementale pour laquelle il souhaite une expertise.
2. Auto-saisine des membres du CTE.
3. Saisine citoyenne déposée sur la plateforme du CTE soumise à éligibilité.

Les thématiques qui pourront être abordées seront multiples, comme la mobilité, l'alimentation, la biodiversité, le gaspillage, l'énergie, la qualité de l'air, l'eau et encore bien d'autre.
Les questions soumises par M. le Maire seront étudiées systématiquement. En revanche, les sujets autosaisis ou saisis sur la plateforme seront soumis à vote lors des séances d'éligibilité. Ces séances, de l'ordre de 3 ou 4 par an, détermineront si oui ou non un sujet est retenu et examiné par le CTE. C'est pourquoi, une charte définissant préalablement les critères des sujets pouvant être examiné posera les fondements de notre comité.
Lorsqu'un sujet est retenu, suivant la thématique et les besoins le comité apportera expertise, réflexions, accompagnement et un support participatif.
En revanche et dans un souci de transparence, quelle que soit la réponse résultant des séances d'éligibilités une communication sera effectuée, d'une part, lors des séances du Conseil municipal et d'autre part aux citoyens via une plateforme.

COMMUNICATION

Communication et création d'un outil

1 - Communication : diffusion du calendrier des instances, des séances et dates des différents évènements.

2 - Développement de la plateforme de saisine, endroit où les citoyens pourront soumettre leurs dossiers en rapport avec les problématiques qu'ils souhaiteraient proposer à l'étude du CTE

3 - Collaboration qui mettra en lien les acteurs du territoire, permettant des échanges tant au niveau de soutien participatif qu'au travers d'opérations de crowfunding.
Voilà en quelques mots, la présentation de ce nouvel instrument visant à promouvoir la démocratie active à Thionville dans le cadre de la Transition Écologique sur notre territoire.

SAISINE ET AUTOSAISINE

DES RÈGLES PROCÉDURALES POUR RÉUSSIR NOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UNE APPLICATION DÉDIÉE

EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

Un site
D'INFORMATION

Une plateforme
DE SAISINE

Un outil
COLLABORATIF

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

1

OCTOBRE 2020

Réunions organisationnelles

2

NOVEMBRE 2020

Création du groupe des membres fondateurs

Installation de la gouvernance

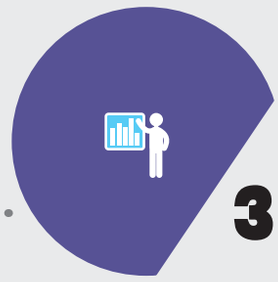

3

DÉCEMBRE 2020

Présentation au Conseil Municipal

Organisation d'une conférence de presse pour présenter le projet dans sa globalité et les dates clés

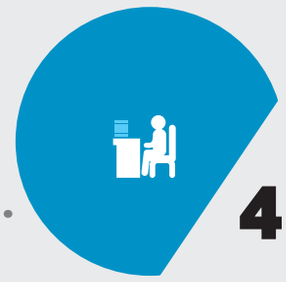

4

JANVIER 2021

Création de la plateforme de saisine

Rédaction de la charte et des procédures

Le maire

Le CTE lui même

Le citoyen grâce au Dépôt de suggestions/ idées/projets sur la plateforme de saisine

Comité de Transition Écologique

Séances d'éligibilité des sujets proposés
3 fois/an

OUI

NON

Conseil municipal

Plateforme

Expertise et étude

Accompagnement

Support participatif

cf p.xx

5

FÉVRIER 2021

Identification des experts

Création de la bibliothèque des données

Recueil des ressources locales

6

MARS 2021

Mise en ligne de la plateforme numérique du CTE

Etablissement du calendrier des instances, séance d'éligibilité des projets, etc.

Canditatures et nominations aux différents collèges

7

AVRIL 2021

Installation des bureaux

Présentation d'un calendrier des réunions : instances, réunions saisine, identification des rôles actifs des membres

8

MAI JUIN 2021

Déploiement d'une stratégie média sur les RS & Presse : sondages, quizz, communications sur les

premiers projets suivis

D'AUTRES ESPACES D'EXPRESSION

À VENIR

2ÈME SEMESTRE 2021

LE CONSEIL DES SAGES

Mettre en place un comité des sages, c'est doter Thionville d'un outil supplémentaire de démocratie locale. C'est apporter à notre territoire en pleine mutation un organe apolitique nouveau.

Les Sages de Thionville seront des gens d'expérience, de qualité, qui ont largement œuvré pour la collectivité à titre personnel, professionnel ou collectif. Mais l'on peut acquérir une expérience riche sans atteindre un nombre certain des années. Des gens jeunes et courageux qui se sont démarqués dans des missions inédites sont aussi des exemples à suivre. Le comité des sages doit être fondé sur le principe de l'intergénérationnel. Vous l'avez compris, tout sera basé sur le mérite et la considération citoyenne !

LA MAISON DES PROJETS

A l'origine indissociable du programme ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Maison du projet a vocation à communiquer avec la population sur les travaux et le programme lié à l'ANRU, en associant la population par une dynamique de concertation.
La ville de Thionville s'engage aujourd'hui dans une logique de créer une Maison, non pas du, mais DES projets, afin de communiquer sur l'ensemble des intentions d'aménagement du territoire thionvillois.
Par ailleurs, la Maison des Projets permettra la mise en place d'un budget participatif voté par la Ville mais dont l'utilisation reviendra aux habitants.
D'ici la fin de l'année 2021, cette maison verra le jour sous forme mobile : cela permettra d'aller au plus près des quartiers et des villages, pour informer sur les projets d'urbanisme, sensibiliser à la question écologique et sur les dispositifs mis en place par la ville, et assurer au plus près du citoyen une démarche de concertation sur les projets municipaux.
Rendez-vous au bout de votre rue en fin d'année !

PORTAIL CITOYEN

Bientôt un guichet numérique commun à la Ville de Thionville et à la C.A Portes de France-Thionville pour simplifier la vie des citoyens, leur permettre de bénéficier de nombreux services en ligne et de participer à la vie citoyenne, 24 H /24 depuis n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone. En créant votre compte citoyen, vous pourrez gérer vos données administratives et suivre l'état d'avancement de vos demandes en temps réel.

Ce projet prévoit un parcours d'inclusion numérique pour accompagner les personnes en difficulté face au usages numériques.

LE CERCLE DES FRONTALIERS

Il fallait constituer un réseau de frontaliers propre à notre territoire utilisant les transits Thionville-Luxembourg au quotidien. Ces transits - routiers ou ferroviaires - sont aujourd'hui saturés et imposent une perte de temps considérable à leurs usagers.

Qui mieux que les Thionvillois frontaliers pour évoquer ce sujet qu'offre cette opportunité géographique ?

Car oui, vous l'avez bien compris, notre sujet central est la mobilité, mais pas seulement. La crise COVID a d'ailleurs bouleversé certains codes. Nous avons été confinés à Thionville, nous y avons télétravaillé, de chez nous ou à S-HUB pour une entreprise luxembourgeoise, belge ou allemande. La mobilité dépasse ici le cadre physique.

Nos modes de travail ont considérablement évolué : réunions à distance, visio-conférences, coworking et espaces partagés sont devenus une réalité dans un dynamisme de quadropôle.

Peu importe d'être ici ou ailleurs. Le plus important est de disposer d'une connexion et de la maitrise de son savoir. Il est à noter que la fiscalité transfrontalière a su s'adapter et doit encore évoluer.

Ce bouleversement s'est étendu à l'accès à la connaissance, à l'université ou dans les centres de formation. Et ce sont autant de sujet dont nous nous emparons comme la formation continue, l'emploi, la fiscalité et la reconnaissance de certains droits sociaux que nous devons défendre. Ce Cercle des Frontaliers sera porté par Sandra KOUKI, frontalière et qui est au fait de tous ces sujets depuis plus de 20 ans.

L'Afal et la Maison du Luxembourg seront des partenaires privilégiés.

Cet organe se veut être un **cercle d'influence** pour soutenir la création d'un RER LOR-LUX Express, un renforcement de la cadence des CFL et des TER, une négociation avec la Région et la SNCF pour emprunter le TGV avec l'abonnement TER matin et soir, et une fiscalité plus souple pour étendre les plages du télétravail.

SANDRA KOUKI

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU TRANSFRONTALIER

s.kouki@mairie-thionville.fr

LA MAISON DU LUXEMBOURG

1-3 rue Grand-Duchesse Charlotte
57100 Thionville
Informations pratiques :

PROCHAIN NUMÉRO
SEPTEMBRE 2021

CAHIER THIONVILLOIS #2

THIONVILLE 2030

www.thionville.fr